



Rapport sur
les CATI 2023

23

**Promouvoir les
services spécialisés
pour donner aux
innovateurs locaux
les moyens d'agir**

Table des matières

Avant-propos	3
Éléments fondamentaux	5
Développement des réseaux de CATI/BTT	8
Augmentation continue de la demande de services de CATI	13
Les CATI en tant que catalyseurs pour le dépôt de demandes de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle	16
Élargir la portée et la gamme des services d'aide à l'innovation	17
Formation et sensibilisation : appuyer les innovateurs locaux	19
Des initiatives régionales pour accroître l'incidence et la portée au niveau international	23
Ressources de l'OMPI visant à soutenir les CATI et les BTT	25
Plateformes et outils numériques d'accès à l'information et aux savoirs	25
Accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)	25
Accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)	26
WIPO INSPIRE	27
Rapports sur les bases de données de brevets	28
Registres de brevets	28
Analyse des brevets	28
Transfert de technologie et politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle	29
eTISC	29
Plateforme de gestion des projets et des performances CATI	30
Formation visant à approfondir les connaissances et les compétences	30
Formation nationale et régionale pour les CATI	31
Formation sur le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle	31
Formation sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle	38
Enseignement à distance	40
Publications visant à appuyer la formation et à renforcer l'apprentissage	43
Publications sur le transfert de technologie	43
Publications sur l'analyse des brevets	44
Dossier spécial : Transfert de technologie en action – autonomiser le transfert de technologie en Afrique australe grâce à un programme de formation en cours d'emploi	45
Institutions hôtes	45
Avantages et intérêt clés	47
Une initiative efficace pour le renforcement des capacités	48
Aller de l'avant et assurer la durabilité	50
Penser à l'avenir	51
Les grandes étapes du programme de CATI	53
Liens utiles	54

Avant-propos

Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et les bureaux de transfert de technologie (BTT) dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition jouent un rôle clé en permettant aux innovateurs locaux d'atteindre leur potentiel d'innovation.

Généralement situés au sein des offices de brevets, des universités, des centres de recherche et des parcs scientifiques et technologiques, les CATI permettent aux chercheurs et aux inventeurs d'obtenir un appui local pour accéder et utiliser les informations technologiques de plus de 150 millions de documents de brevet publiés et de dizaines de publications scientifiques et techniques. Ces dernières années, de nombreux CATI ont commencé à développer des services supplémentaires d'appui à l'innovation dans l'analyse des brevets, le transfert de technologie, la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle pour s'adapter aux besoins des innovateurs.

Les BTT et autres structures de transfert de technologies, telles que les technoparcs et les pôles de propriété intellectuelle, facilitent les connexions entre les acteurs de l'innovation en comblant le fossé entre la recherche et la pratique et en soutenant le transfert de connaissances et de technologies du monde universitaire vers l'industrie.

Créé et géré par le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs du Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'OMPI, le programme de CATI et les projets de transfert de technologie soutiennent la mission de l'OMPI consistant à aider les États membres à développer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation et à appuyer les chercheurs et les innovateurs dans l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la croissance économique.

Ayant pour ambition d'évoluer en permanence et de s'adapter aux besoins et aux défis des innovateurs, le programme s'efforce également d'élargir son éventail de ressources afin d'aider les CATI et les BTT à renforcer leurs capacités pour répondre aux demandes des innovateurs qu'ils servent. Parmi les ressources qui seront progressivement ajoutées et proposées figurent notamment l'aide à la rédaction de brevets, l'aide à la commercialisation et à l'évaluation de la propriété intellectuelle, et des conseils sur la manière d'utiliser la propriété intellectuelle comme garantie pour obtenir un financement.

“L’Afrique du Sud a commencé son parcours CATI en 2014 avec l’OMPI comme partenaire dévoué, pour nous mener vers un avenir où nous vivons et pensons à l’innovation au quotidien. Notre parcours CATI n’a pas seulement consisté à accéder aux ressources, il s’est agi d’inspirer tout un chacun sur les possibilités infinies de la propriété intellectuelle, de libérer le potentiel de nos collaborateurs et, en fin de compte, de jouer un rôle de catalyseur dans la transformation des idées en actifs tangibles qui auront un impact dans nos communautés!”

Jetane Charsley

Cheffe du Bureau national de gestion de la propriété intellectuelle (NIPMO), Département des sciences et de l’innovation, Afrique du Sud

Éléments fondamentaux

Une réunion régionale arabe des CATI s'est tenue à Alger en collaboration avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) en mai afin d'envisager les possibilités de renforcer la coopération régionale entre les représentants de neuf réseaux de CATI (Algérie, Djibouti, Égypte, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine et République arabe syrienne) et la Ligue des États arabes. Dans ce contexte, l'Algérie et Djibouti ont signé un accord bilatéral d'échange d'expériences dans le développement de leurs réseaux de CATI.

Forte de 1 494 CATI dans 93 pays à la fin de 2023, la Plateforme de gestion des projets et des performances des CATI, mise au point par l'OMPI pour aider le réseau mondial croissant de CATI à gérer plus efficacement les réseaux nationaux de CATI, a été déployée dans 14 pays. La plateforme aidera notamment les coordonnateurs de CATI à gérer leurs projets nationaux, ainsi qu'à coordonner, évaluer et rendre compte de leurs activités.

Un programme de certification du personnel des CATI de l'OMPI a également été mis au point pour professionnaliser la gestion des CATI et accroître la normalisation des opérations des CATI, améliorer la qualité des services dans l'ensemble des CATI, renforcer la confiance des clients et améliorer les parcours de carrière du personnel des CATI afin d'accroître le maintien en poste du personnel hautement qualifié des CATI. Le programme de certification, qui comprend un niveau de base et des spécialisations avec des cadres de compétences associés, a été lancé en tant que cours pilote en collaboration avec l'Académie de l'OMPI dans six pays (Chine, Kenya, Madagascar, Pérou, Philippines et Arabie saoudite) en novembre. Le cours comprend des éléments d'apprentissage à distance et en classe, ainsi que des évaluations. La certification du niveau de base du personnel des CATI devrait être déployée à l'échelle mondiale, et la certification du personnel des CATI spécialisé dans la recherche de nouveauté/brevetabilité devrait être pilotée en 2024.

Afin de mettre à jour en permanence les outils existants et de mettre au point de nouvelles ressources pour les CATI, une boîte à outils a été mise au point afin de recenser et d'utiliser les inventions dans le domaine public, complémentaire aux guides de l'OMPI. Elle contient des outils pratiques qui aident à recueillir et à analyser des données et à soutenir la prise de décision dans le développement de nouveaux produits et services basés sur des inventions dans le domaine public. Un nouvel ensemble modulaire de formation à l'apprentissage mixte pour développer les connaissances et les compétences dans l'utilisation de ces outils a également été mis à l'essai dans certains établissements hôtes des CATI en Malaisie et aux Philippines.

Le portail d'accès aux registres de brevets, qui sert de répertoire interactif et de passerelle vers les registres et gazettes de brevets en ligne pour guider les utilisateurs vers les sources pertinentes d'information sur le statut juridique, a également fait l'objet d'un examen complet. En conséquence, tous les dossiers de compétence et les liens vers les registres et gazettes nationaux en ligne ont été examinés et mis à jour.

Dans le domaine de l'analyse des brevets, une deuxième édition du rapport panoramique sur les brevets 2022 consacré aux vaccins et traitements liés à la COVID-19 a été publiée, ainsi que deux autres rapports panoramiques sur les brevets sur le graphite et l'ilménite et leurs applications connexes. Le [site Web d'analyse des brevets de l'OMPI](#) a également été entièrement remanié, avec de nouvelles visualisations interactives et des résultats clés accompagnant nos derniers rapports.

En novembre, l'OMPI a lancé une communauté de pratique en matière d'analyse des brevets, une initiative de leadership intellectuel visant à officialiser et à soutenir la communauté mondiale des praticiens de l'analyse des brevets. L'OMPI vise à établir une communauté dévouée et engagée, ce qui sera réalisé par le partage systématique des connaissances et des ressources, la coopération internationale, l'apprentissage collectif et la création d'une compréhension commune, de pratiques exemplaires et avancées dans le domaine de l'analyse des brevets.

Un ensemble de ressources et de programmes de renforcement des capacités destinés à aider les CATI et les structures de transfert de technologie à améliorer leurs connaissances et leurs capacités dans le domaine des sciences de la vie a également continué d'être élaboré, y compris des guides et du matériel de formation sur la recherche de brevets, la gestion de la propriété intellectuelle, l'évaluation de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie dans le domaine de la biotechnologie. Deux conférences régionales sur l'innovation accélérée dans les sciences de la vie ont également été organisées en Asie (Philippines) et en Amérique latine (Mexique) à l'intention des spécialistes des CATI et du transfert de technologies dans ces régions afin de les aider à développer des compétences et des capacités en matière d'identification, de protection et de gestion de la propriété intellectuelle et de stratégies de transfert de technologies pour les technologies de la santé.

Dans la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'OMPI et le Secrétariat de l'ASEAN (ASEC) ont mis en œuvre deux projets visant à fournir un cadre propice à l'identification, à la gestion et à la commercialisation efficaces des résultats de la recherche et de la propriété intellectuelle qui en résulte, et à renforcer les capacités des structures de transfert de technologie dans la région. Ces projets, appuyés par le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle, comprenaient l'élaboration d'un modèle régional de politique institutionnelle en matière de propriété intellectuelle pour les établissements universitaires et de recherche des États membres de l'ASEAN. Ils comprenaient également une boîte à outils d'évaluation de la propriété intellectuelle contenant un ensemble de principes et de pratiques convenus au niveau régional pour permettre la création de relations plus transparentes sur le marché de la propriété intellectuelle et un environnement de confiance dans les transactions de propriété intellectuelle dans la région.

Pour aider les universités à créer des programmes incitatifs innovants à destination de leurs chercheurs universitaires et les encourager à participer aux activités de transfert de technologie et d'échange de connaissances, un nouveau guide – *Mesures d'incitation au transfert de technologie : un guide pratique sur la manière d'encourager, de reconnaître et de récompenser efficacement les chercheurs et les spécialistes du transfert de technologie* – a également été publié.

Dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), un programme novateur de formation en cours d'emploi a été lancé par l'OMPI en coopération avec l'Association pour la gestion de la recherche et de l'innovation en Afrique australe (SARIMA) dans le cadre d'un nouveau partenariat entre les deux organisations. Ce programme sur mesure, soutenu par l'Office des brevets du Japon (JPO) et le NIPMO, a permis à 12 spécialistes participant activement à des activités de transfert de technologie dans des établissements universitaires et de recherche au Botswana, au Malawi, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe de travailler en étroite collaboration avec des cadres expérimentés dans le domaine du transfert de technologie dans six bureaux de transfert de technologie en Afrique du Sud, et d'acquérir une expérience directe des opérations, processus et stratégies quotidiens des bureaux de transfert de technologie (voir le dossier spécial du présent rapport pour en savoir plus sur cette initiative).



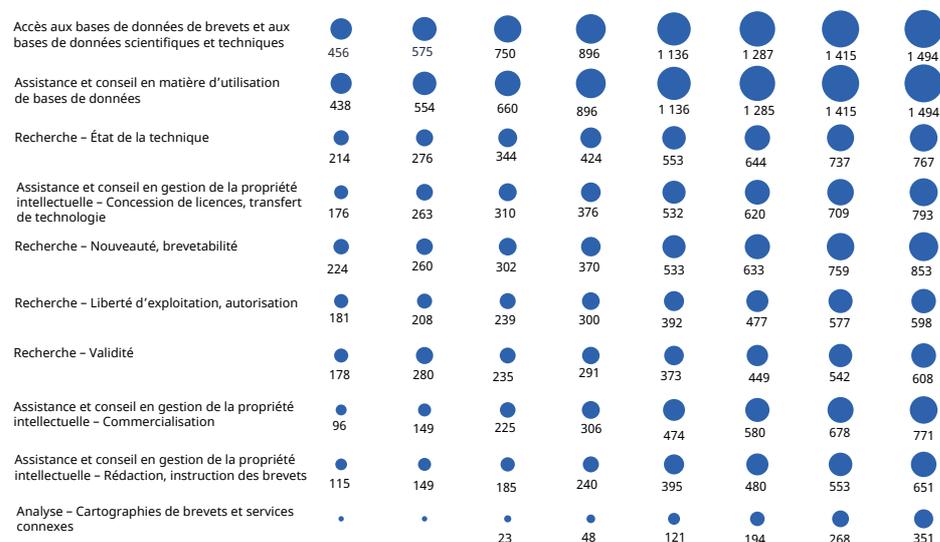
Participants au programme de formation en cours d'emploi. Voir la vidéo : Le tansfert de technologie en action en Afrique australe <https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/stories/tech-transfer-southern-africa.html>

Développement des réseaux de CATI/BTT

Les CATI et les structures de transfert de technologie jouent un rôle important dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation là où ils sont implantés, en favorisant l'innovation et en encourageant le transfert de technologie.

En 2023, le réseau mondial des CATI a continué de croître et l'on dénombre maintenant 1 494 CATI dans 93 pays. Les CATI fournissent une gamme variée de services aux chercheurs, inventeurs et entrepreneurs de ces pays, en leur apportant leur appui à différentes étapes du cycle de l'innovation – de l'aide à l'utilisation des bases de données de brevets et à la réalisation de recherches de brevets aux conseils en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle.

Figure 1. Nombre de CATI fournissant différents types de services



Source : Répertoire CATI, 2023

Depuis le lancement du programme de CATI en 2009, 93 pays, dont 32 relèvent de la catégorie des moins avancés, ont signé des accords de niveau de service avec l'OMPI pour développer des réseaux nationaux de CATI. Il existe également quatre réseaux régionaux de CATI pour les États membres de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), des pays d'Amérique centrale et de la République dominicaine (CATI-CARD) et de certains pays arabes. En 2023, trois pays supplémentaires – le Soudan, le Tadjikistan et la Trinité-et-Tobago – ont rejoint le programme de CATI. Les réseaux de CATI ont également continué à se développer et deviennent de plus en plus durables.

En **Algérie**, le réseau de CATI coordonné par l'Institut national de la propriété industrielle Ministère de l'industrie (INAPI), point focal du réseau national de CATI, a

connu une croissance significative, avec 17 nouveaux CATI établis dans les universités et centres de recherche à travers le pays, ce qui porte le nombre total de CATI en Algérie à 125.

En **Argentine**, deux nouveaux établissements ont rejoint le réseau national de CATI, portant le nombre total d'établissements dans le réseau à 33 (avec un établissement en cours de renouvellement).

Au **Bélarus**, quelque 30 CATI (dont six nouveaux, créés au cours de l'année) ont traité environ 4 000 demandes, fournissant des informations et un soutien aux chercheurs dans les établissements d'enseignement supérieur et les parcs scientifiques et technologiques. Dans le cadre de sa stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, le Centre national de la propriété intellectuelle (NCIP), point focal du réseau national de CATI, a l'intention de continuer à étendre le réseau afin de soutenir davantage les activités régionales d'innovation et d'accroître l'utilisation et la sensibilisation de la propriété intellectuelle au Bélarus.

Le réseau de CATI en **Chine**, qui comprend plus de 100 institutions, s'est étendu à 31 régions administratives provinciales du pays.

En **Colombie**, la Direction générale de l'industrie et du commerce (SIC), point focal du réseau national de CATI, a signé des accords avec 10 nouvelles institutions d'accueil, dont sept universités et trois chambres de commerce. Quatre autres universités ont également entamé les démarches pour faire partie du réseau. Au total, le réseau national compte actuellement 32 institutions, dont la SIC. Des CATI régionaux sont affiliés à la SIC dans 10 régions et 20 villes sont dotées d'au moins un CATI.

À **Cuba**, le réseau de CATI est passé à 22 institutions avec l'ajout de la Fondation universitaire pour l'innovation et le développement, de l'Université de La Havane. Le réseau est coordonné par l'Office cubain de la propriété industrielle (OCPI).

En **République dominicaine**, l'Office national de la propriété industrielle (ONAPI) a signé des accords avec trois nouveaux CATI de l'Université nationale Pedro Henríquez Ureña, de l'Institut technique supérieur communautaire et de l'Université autonome de Saint-Domingue.

En **Gambie**, un troisième CATI a été créé à l'Université de Gambie, et l'université a profité de l'occasion pour revoir également sa politique institutionnelle en matière de propriété intellectuelle.

En **Inde**, la Cellule de promotion et de gestion des droits de propriété intellectuelle (CIPAM), un service du Ministère de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), point focal du réseau national de CATI, a fait état de l'ajout de 22 nouvelles institutions en 2023, portant à 34 le nombre total de CATI en Inde.

La **Jordanie** comptait 20 CATI fin 2023.

Au **Kazakhstan**, cinq universités ont rejoint le réseau de CATI en 2023, portant le nombre total de CATI à 23. Les CATI ont été établis dans quatre régions où il n'y en avait pas encore (Akmola, Almaty, Kazakhstan oriental et Turkestan) dans le but de rapprocher les services d'aide à la technologie et à l'innovation des utilisateurs locaux.

Depuis la mise en place d'un réseau national de CATI au **Libéria** en 2021, l'Office de la propriété intellectuelle du Libéria (LIPO), point focal du réseau, a signé des accords avec six institutions pour mettre en place des CATI. Alors que cinq d'entre eux fourniront des services au public, le CATI établi au sein de la Division des médecines alternatives et complémentaires du Ministère de la santé servira principalement à soutenir les activités de recherche interne.

Au **Maroc**, cinq institutions ont rejoint le réseau national des CATI, qui se compose désormais de 59 CATI et de 70 points focaux individuels gérant les opérations de ces centres.

Au **Pérou**, le réseau de CATI, créé en 2016, compte 56 membres dans des établissements universitaires et de recherche, couvrant 21 des 25 régions du pays, avec 75 employés de CATI formés.

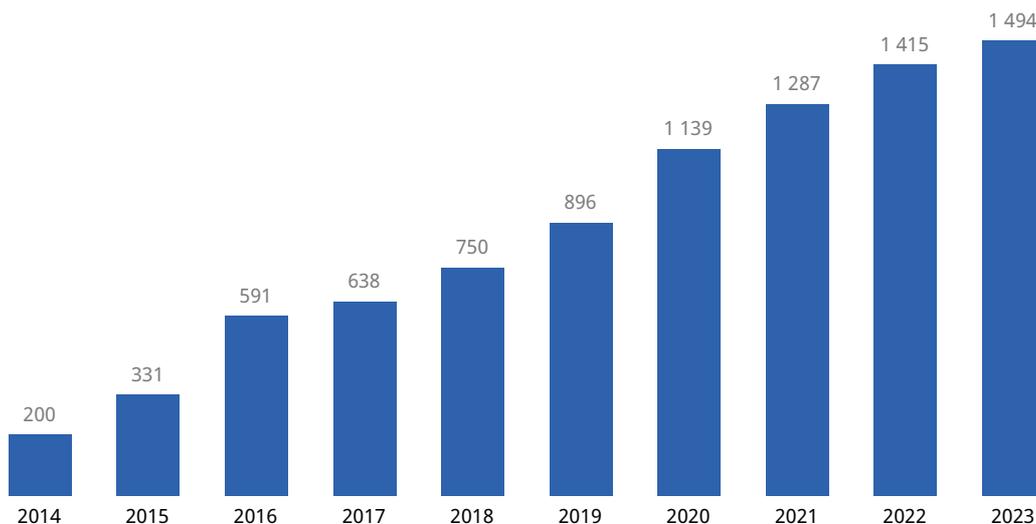
Aux **Philippines**, le nombre de membres du réseau est passé de 77 à 85 institutions. Le réseau est composé de 57 universités et collèges publics, de 22 établissements d'enseignement supérieur privés, de deux établissements de recherche et de développement, de trois établissements de soutien et d'une université et collège locaux. Un nouveau programme intitulé Generators of IP (GeneIP, soit "créateurs de propriété intellectuelle") a été lancé pour étendre le réseau avec l'objectif de permettre et d'aider à établir une gestion de la propriété intellectuelle et des bureaux de transfert de technologie pleinement opérationnels au sein des institutions, en voie de devenir des CATI à part entière (ou ITSO, bureaux d'appui à l'innovation et à la technologie, comme ils sont connus aux Philippines). Dans le cadre du programme ITSO 2.0 de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPPL), qui regroupe les ITSO par nombre et type de services fournis, l'IPOPPL a signalé une augmentation dans toutes les catégories, du bronze (augmentation de 55% avec 62 établissements) à l'argent (augmentation de 70% avec 51 établissements), à l'or (augmentation de 61% avec 42 établissements) et au platine (la plus forte augmentation - 106% - avec 35 établissements). Les institutions de niveau platine doivent rédiger et déposer au moins sept brevets, commercialiser avec succès les actifs de propriété intellectuelle et documenter leurs revenus projetés/réels.

En **Arabie saoudite**, les demandes d'adhésion au réseau national de CATI ont connu une augmentation significative, avec 16 nouveaux centres. À la fin de l'année, 64 CATI opéraient dans 12 des 13 régions administratives d'Arabie saoudite, représentant divers secteurs, notamment le monde universitaire, le gouvernement, le secteur à but non lucratif et le secteur privé. L'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP), point focal du réseau national de CATI, a également lancé le programme Numo, une initiative visant à accroître la maturité et la durabilité des CATI en Arabie saoudite avec un système à plusieurs niveaux : de base, technique, avancé et expert. Le programme comprend divers éléments, notamment le transfert des connaissances au personnel, la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration du rendement, la prestation de services de haute qualité, le soutien aux initiatives technologiques et d'innovation et l'expansion des portefeuilles de brevets et de propriété intellectuelle. Les indicateurs clés de performance comprennent le nombre de cours de formation suivis, le nombre de services de sensibilisation fournis, le nombre de services techniques et spécialisés fournis et le nombre de droits de propriété intellectuelle déposés ou enregistrés au cours d'une année.

En **Afrique du Sud**, 13 nouvelles institutions ont rejoint le réseau de CATI.

En **Ukraine**, un protocole d'accord entre le Ministère de l'économie de l'Ukraine et l'OMPI a été signé en juillet pour soutenir l'écosystème innovant et créatif de l'Ukraine, y compris le soutien au développement et au fonctionnement efficace de son réseau national de CATI coordonné par l'Office national ukrainien de la propriété intellectuelle et des innovations (UANIPIO). En 2023, 16 nouveaux CATI ont été créés en Ukraine, portant le réseau à 30 CATI au total, et une attention particulière a été accordée au soutien des initiatives de coopération régionale au sein du réseau. Pour la première fois en Ukraine, un CATI a été créé au sein d'une chambre régionale de commerce et d'industrie avec la signature d'un accord avec la Chambre de commerce et d'industrie de Vinnytsia.

Figure 2. Nombre de CATI et croissance dans le temps



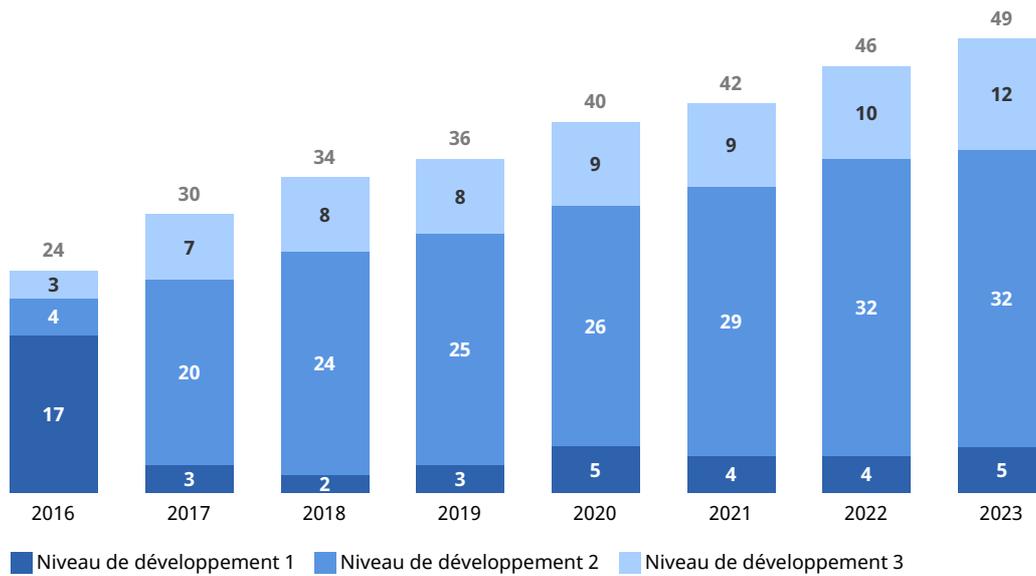
Source : Répertoire CATI, 2023

Étant donné que la viabilité et l'impact des réseaux nationaux de CATI sont essentiels à leur développement continu, des niveaux de développement ont été définis pour indiquer le degré de maturité et le niveau de prestation de services de chaque réseau national. Ces niveaux donnent également un aperçu des besoins de développement futurs pour accroître l'impact. Les niveaux sont les suivants :

- **Niveau de développement 1** : pays qui ont signé un accord de niveau de service avec l'OMPI, qui ont signé des accords institutionnels au niveau national entre le coordonnateur national des CATI et les institutions hôtes des CATI et qui publient au moins un rapport annuel sur les activités nationales des CATI.
- **Niveau de développement 2** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 1 et qui fournissent des recherches d'informations de base sur les brevets, par exemple des recherches d'information essentielles sur les brevets.
- **Niveau de développement 3** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 2 et qui proposent des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée, tels que l'analyse des brevets et l'élaboration de la cartographie des brevets.

En définitive, les CATI sont des institutions autonomes sur les plans financier et technique auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande.

Sur un total de 93 réseaux nationaux de CATI, 49 ont été considérés comme ayant atteint au moins le niveau de développement 1 à la fin de 2023. Cela comprenait cinq réseaux au niveau de maturité 1, 32 réseaux au niveau de maturité 2 et 12 réseaux au niveau de maturité 3.

Figure 3. Réseaux de CATI par niveau de développement

Source : Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs de l'OMPI, 2023

Les structures de transfert de technologie à l'échelle mondiale ont également continué de se développer, jouant un rôle essentiel dans la promotion de l'innovation. Les initiatives prises en Afrique, en Asie, dans les États baltes et en Amérique latine ont favorisé le développement de communautés collectives de professionnels du transfert de technologie et renforcé le partage des connaissances sur des sujets spécifiques tels que les stratégies de transfert de technologie dans les sciences de la vie et les technologies liées à la santé lors de conférences régionales à l'appui de l'innovation accélérée dans les sciences de la vie qui se sont tenues au Mexique et aux Philippines. Au Mexique, 12 professionnels de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie issus d'institutions sélectionnées en Argentine, au Brésil, au Chili, au Costa Rica, à Cuba et au Pérou ont participé à la conférence régionale en faveur de l'innovation intensive dans les sciences de la vie organisée par l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI) en mai, et un événement similaire a été organisé par l'IPOPHL en septembre avec plus de 100 participants venus du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République démocratique populaire lao, de la Malaisie, du Pakistan, de la République de Corée, de Thaïlande et du Viet Nam.

Dans la région de la SADC, une initiative novatrice de programme de formation sur le transfert de technologie, menée par l'OMPI en collaboration avec la SARIMA, le JPO et le NIPMO, a ouvert la voie au développement d'une communauté du transfert de technologie dans la région, avec la participation de professionnels du transfert de technologie de six États membres de la SADC (Afrique du Sud, Botswana, Malawi, Namibie, Zambie et Zimbabwe). Le 19 octobre, l'OMPI et la SARIMA ont officialisé leur partenariat en signant un protocole d'accord qui décrit les initiatives conjointes dans ce domaine.



Photo : SARIMA



Photo : OMPI

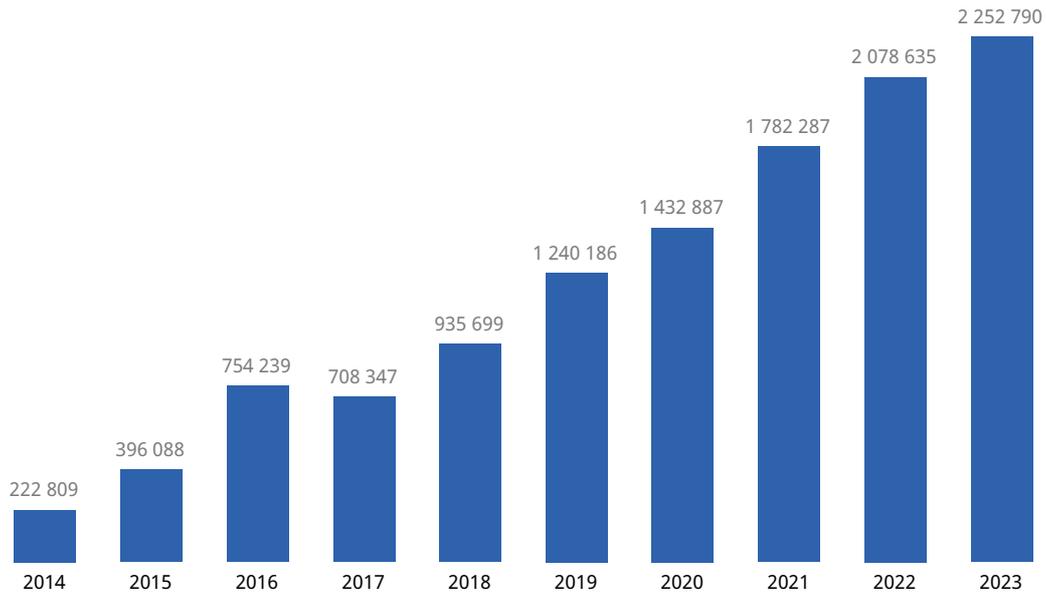
Andrew Bailey, président de la SARIMA, et Marco Alemán, sous-directeur général de l'OMPI, signent le protocole d'accord lors de l'Assemblée générale biennale de la SARIMA le 19 octobre 2023

Parmi les États membres de l'ASEAN, deux initiatives dirigées par l'OMPI et l'ASEC, appuyées par le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle, ont également été mises en œuvre pour renforcer les capacités des structures de transfert de technologie dans la région, conformément au Plan d'action 2016-2015 de l'ASEAN en matière de droits de propriété intellectuelle. Ces initiatives visent à établir des normes communes en matière d'évaluation de la propriété intellectuelle et à élaborer un modèle régional de politique de la propriété intellectuelle à l'intention des établissements universitaires afin de fournir un cadre propice à l'identification, à la gestion et à la commercialisation efficaces des résultats de la recherche et de la propriété intellectuelle qui en résulte dans la région de l'ASEAN.

Augmentation continue de la demande de services de CATI

La croissance mondiale des réseaux de CATI ainsi que leur viabilité et leur développement croissants demeurent accompagnés d'une augmentation de la demande de services des CATI de la part des chercheurs, inventeurs et chefs d'entreprise locaux, qui sont les principaux bénéficiaires du soutien des CATI.

À la suite de l'enquête annuelle de fin d'année réalisée par les CATI du monde entier, les CATI ont reçu plus de 2,2 millions de demandes en 2023.

Figure 4. Nombre de demandes de renseignements reçues par les CATI

Source : Questionnaire sur l'évaluation des progrès et des besoins, décembre 2023

En **Algérie**, le CATI de l'INAPI a accompagné plus de 1 000 inventeurs dans leurs recherches de brevets (notamment les recherches d'antériorité), la rédaction de brevets et le dépôt de leurs demandes.

Au **Chili**, l'Institut national de la propriété industrielle, point focal du réseau national, qui comprend cinq institutions, a indiqué que les CATI ont répondu à 261 demandes de renseignements et fourni 31 rapports de veille technologique et rapports panoramiques sur les brevets.

En **Chine**, les CATI ont répondu à plus de 195 000 demandes de services de propriété intellectuelle, publié plus de 20 000 rapports de recherche et d'analyse de propriété intellectuelle et fourni plus de 700 analyses du secteur industriel pour soutenir l'élaboration des politiques par les agences gouvernementales locales et nationales. Le CATI hébergé par le Centre de documentation et d'information de l'Académie chinoise des sciences a par exemple soutenu l'élaboration de politiques par des organismes gouvernementaux dans la région de la Grande Baie du Guangdong–Hong Kong–Macao en publiant un rapport analytique sur les brevets mettant en évidence la situation et les tendances en matière d'innovation scientifique et technologique dans cette région.

Les plateformes de propriété intellectuelle numériques développées par les CATI en Chine ont également reçu plus de 400 millions de visites rien qu'en 2023. Le CATI hébergé par l'Institut d'information scientifique et technique de Tianjin a par exemple mis en place une plateforme d'information dédiée au dessalement de l'eau de mer, contribuant à améliorer la découverte d'informations dans ce domaine technologique.

Les CATI en **Colombie** ont fourni 726 services de recherche de brevets et de dessins industriels à 559 chercheurs et entrepreneurs, avec 46% des recherches de pointe et 42% des recherches de nouveauté, 12 785 consultations sur la propriété intellectuelle à 6 476 utilisateurs, dont un pourcentage important (76%) sur les marques. Ils ont également permis d'identifier 620 inventions admissibles à la protection par brevet ou par dessin ou modèle industriel.

Le Registre de la propriété intellectuelle, point focal du réseau de CATI au **Costa Rica**, a répondu à plus de 22 000 demandes (dont plus de la moitié provenaient de femmes et plus de 70% ont été reçues par téléphone ou par courriel). Pour répondre à la demande croissante de services de CATI, le Registre de la propriété intellectuelle a recruté deux autres membres du personnel. La majorité des enquêtes concernaient les marques (plus de 16 000), suivies par le droit d'auteur

et les droits connexes (plus de 2 000), les brevets, les modèles d'utilité et les dessins industriels (plus de 300). Une assistance spéciale a également été fournie au Centre de développement des entreprises de l'Institut national d'apprentissage dans le cadre d'une initiative de collaboration interinstitutionnelle visant à soutenir les entrepreneurs au Costa Rica.

Le réseau de CATI à **Cuba** a fourni au total 168 services de soutien à la technologie et à l'innovation en 2023, y compris de nombreux services de recherche de brevets et de marques, de rapports panoramiques sur les brevets et d'alertes technologiques.

En **République dominicaine**, 113 recherches d'informations sur les brevets ont été effectuées pour des inventeurs et des entrepreneurs, dont 44 par le CATI de l'ONAPI et 69 par d'autres CATI du pays. Le réseau de CATI a également fourni 586 services de conseil en matière de brevets, d'appui à la rédaction de brevets et au dépôt de droits de propriété industrielle.

En **El Salvador**, les CATI ont fourni 1 534 services de conseil au secteur public et au secteur privé. La plupart des services concernaient les signes distinctifs (76%), et le reste concernait les brevets (11%) et le droit d'auteur (13%). Les CATI ont également fourni six services de veille technologique et appuyé la rédaction de cinq demandes de brevet. Le nombre de services de CATI et la demande pour de tels services ont considérablement augmenté en 2023, avec une augmentation de 42% des services de conseil et de 51% des demandes supplémentaires par rapport à 2022.

Au **Kazakhstan**, les CATI ont reçu environ 800 demandes de soutien, dont environ un tiers concernant l'accès à des ressources d'information sur les brevets.

Au **Kirghizistan**, les CATI ont fourni 1 447 services répartis comme suit : enquêtes sur la législation en matière de propriété intellectuelle (803), accès aux ressources d'information sur les brevets et aux bases de données (255), accès aux informations autres que les brevets (299) et consultations sur les questions générales liées au dépôt et à l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle (90).

Au **Pakistan**, l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan, point focal du réseau national de CATI, a indiqué que les CATI avaient répondu en moyenne à 480 demandes de renseignements par mois concernant la recherche d'informations sur les brevets et le dépôt de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle.

Au **Pérou**, les CATI ont fourni un total de 40 530 services depuis 2018, dont plus de 30% (13 158) pour la seule année 2023. En 2023, 65% des CATI au Pérou fournissaient des services de base et 61% fournissaient également des services à valeur ajoutée.

Plus de 45 000 demandes d'aide à l'accès ou à l'utilisation de bases de données brevets ont été satisfaites par le réseau national de CATI en **Fédération de Russie**.

En **Arabie saoudite**, la SAIP a fait état d'une augmentation de 52% des demandes de services liés aux CATI, avec 377 services fournis en 2023, et d'une augmentation de la diversification des services fournis.

En **Ukraine**, les CATI ont fourni 704 consultations sur la propriété intellectuelle, allant de l'accès aux bases de données brevets et non brevets (23) à des informations générales sur la protection de la propriété intellectuelle (300), des conseils sur la gestion de la propriété intellectuelle, l'application de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie (238) et le soutien à la commercialisation de la propriété intellectuelle (143).

En **Ouzbékistan**, les CATI ont fourni un total de 2 633 consultations sur des questions générales de propriété intellectuelle, 543 consultations sur le fait de travailler avec des documents de brevet, 2 623 consultations sur la protection de la propriété intellectuelle, 927 consultations sur la conclusion d'accords de licence et d'accords de transfert de technologie, 2 414 services pour aider les utilisateurs à déposer des demandes de propriété intellectuelle et 1 293 recherches de brevets.

Les CATI en tant que catalyseurs pour le dépôt de demandes de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle

De nombreux réseaux de CATI ont fait état d'une croissance régulière du nombre de demandes de brevet déposées avec l'appui des CATI, grâce à l'augmentation du nombre et de la qualité des services fournis aux chercheurs et innovateurs locaux, démontrant ainsi comment la propriété intellectuelle crée de la valeur et promeut l'innovation.

En **Algérie**, 60% des 1 170 demandes de brevet déposées par les universités en 2023 l'ont été par le biais du réseau de CATI. Cela représente 800 dépôts de plus que l'année précédente. Le CATI de l'INAPI a également aidé les inventeurs à déposer 40 demandes de brevet, et 12 d'entre eux ont reçu un appui pour déposer des demandes par l'intermédiaire du système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

Les services de soutien à l'innovation fournis par les CATI en **Colombie** ont donné lieu à 2 500 nouvelles demandes de droits de propriété intellectuelle à la Direction générale de l'industrie et du commerce, dont 64 demandes de brevet, 304 dépôts de dessins industriels et 2 132 demandes de marques.

L'OCPI, point focal du réseau national de CATI à **Cuba**, a fait état d'une augmentation continue des dépôts de droits de propriété intellectuelle grâce au soutien apporté par les CATI dans tout le pays, une institution s'étant particulièrement distinguée (la Fondation universitaire pour l'innovation et le développement, Université de La Havane) avec deux brevets déposés en 2023, un brevet en cours de rédaction, cinq contrats de licence de brevets et de marques conclus avec des sociétés cubaines et un contrat de licence de brevets conclu avec une société canadienne.

En **République dominicaine**, des événements ont été organisés par l'ONAPI, point focal du réseau national de CATI, pour attribuer des brevets, des modèles d'utilité et des dessins industriels à huit inventeurs indépendants et à deux institutions hôtes du CATI : l'Institut polytechnique Loyola de San Cristóbal, qui a obtenu son premier brevet, et l'Institut technique de Saint-Domingue.

Grâce aux 1 534 services fournis par les CATI d'**El Salvador** au cours de l'année, 522 demandes de droits de propriété intellectuelle ont été déposées, dont 54% pour des signes distinctifs, 28% pour la protection du droit d'auteur et 18% pour des brevets.

En **Inde**, la CIPAM a organisé un événement spécial à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle pour célébrer les femmes et leur contribution à la propriété intellectuelle. Il a été signalé que les initiatives prises par le Gouvernement indien pour promouvoir les innovations des femmes se sont traduites par une multiplication par quatre du nombre de demandes de brevets déposées par des inventrices au cours des quatre dernières années.

Au **Kirghizistan**, les CATI ont aidé les inventeurs à déposer 16 demandes de brevet et neuf modèles d'utilité, 24 enregistrements de droit d'auteur, trois enregistrements de logiciels et un enregistrement de marque.

Au **Pakistan**, 461 demandes de brevet ont été déposées par des inventeurs locaux, dont 162 par l'intermédiaire des CATI. En plus des brevets, les CATI aident également les chercheurs et les entrepreneurs dans le dépôt d'autres droits de propriété intellectuelle tels que des marques, des dessins et modèles, des obtentions végétales et du droit d'auteur. En 2023, les CATI ont contribué au dépôt et à l'enregistrement de 79 droits de propriété intellectuelle autres que des brevets. Quatre CATI ont également été créés dans des universités réservées aux femmes, qui ont aidé 17 inventrices à déposer des demandes de brevet au cours de la même année.

Au **Pérou**, la mise en place d'un réseau national de CATI et la promotion de l'utilisation de l'information scientifique et technologique dans les activités de recherche et d'innovation ont entraîné une augmentation significative des dépôts de brevets, passant de 302 dépôts en 2016 à 803 en 2023. Pour promouvoir le transfert de technologie fondé sur les brevets et la commercialisation de la propriété intellectuelle, l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle, point focal du réseau national,

entend désormais mettre davantage l'accent sur la formation au transfert de technologie, à la commercialisation de la propriété intellectuelle et à la commercialisation de la technologie.

Aux **Philippines**, les dépôts de propriété intellectuelle des CATI (ou ITSO) ont atteint un niveau record de 2 056 dépôts depuis 2014, contre 1 854 dépôts en 2022. Il s'agit notamment de 427 demandes de brevets, 736 demandes de modèles d'utilité, 200 demandes de dessins et modèles industriels, 172 enregistrements de marques et 521 enregistrements de droit d'auteur.

Près de 2 500 demandes de brevets et plus de 3 300 demandes de marques et de droit d'auteur ont été déposées avec le soutien du réseau national de CATI en **Fédération de Russie**.

En **Arabie saoudite**, la sensibilisation accrue à la propriété intellectuelle et l'utilisation des services de CATI ont entraîné une augmentation significative des dépôts nationaux, avec plus de 662 droits de propriété intellectuelle enregistrés en 2023, comme le rapporte la SAIP.

En **Afrique du Sud**, les demandes de brevets et de dessins industriels déposées par les résidents ont continué d'augmenter au-delà des attentes grâce aux efforts déployés par le pays pour sensibiliser à la propriété intellectuelle par le biais du réseau de CATI et des programmes associés tels que le Programme d'aide aux inventeurs de l'OMPI.

En **Ouganda**, les demandes de propriété intellectuelle ont augmenté de manière significative, avec une augmentation du nombre de demandes des institutions hôtes des CATI en raison d'un engagement accru auprès des universités et des institutions de recherche et de développement, et un intérêt croissant pour la commercialisation des résultats de la recherche (43% des demandes de brevet ont été déposées auprès des institutions hôtes des CATI). Le Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda (URSB), point focal national des CATI, a également redoublé d'efforts pour renforcer la capacité des institutions et des demandeurs à rédiger des brevets, ce qui a permis d'améliorer la qualité des brevets et des modèles d'utilité déposés en Ouganda.

En **Ouzbékistan**, les actions de sensibilisation et de formation menées pour améliorer la protection de la propriété intellectuelle dans le pays se sont traduites par une augmentation des dépôts de propriété intellectuelle avec le soutien des CATI : en 2023, il y a eu 213 demandes de brevets, 2 616 demandes de certificats d'enregistrement de marques et de logiciels informatiques, et 241 enregistrements de droit d'auteur et de droits connexes.

En **Zambie**, l'Agence d'enregistrement des brevets et des sociétés (PACRA), point focal du réseau de CATI, a indiqué que cinq des 14 demandes de brevet déposées en 2023 provenaient d'utilisateurs de CATI, qui ont bénéficié du soutien et des conseils des CATI dans la préparation de leurs demandes. Afin de continuer à étendre le réseau national, la PACRA a également organisé un atelier dédié en octobre pour atteindre d'autres institutions hôtes potentielles de CATI, en particulier l'Université de Mulungushi, le Collège universitaire de science et de technologie de Zambie et l'Université de Copperbelt.

Élargir la portée et la gamme des services d'aide à l'innovation

Afin d'aider les inventeurs et les entrepreneurs à mieux exploiter leur potentiel d'innovation et à créer de la valeur à partir de la propriété intellectuelle qu'ils génèrent, les CATI du monde entier ont également continué d'élargir la gamme de services qu'ils offrent pour accompagner les inventeurs dans leur parcours, de l'idée au marché.

Au **Bhoutan**, les CATI ont aidé leurs utilisateurs à rechercher des informations techniques dans des bases de données de brevets et des revues scientifiques telles que *Scopus*. Ils ont également aidé les étudiants de l'Université royale du Bhoutan à développer cinq inventions dans le cadre de leurs projets de fin d'année.

Les CATI en **Chine** ont soutenu le transfert de technologie entre les établissements universitaires et de recherche et l'industrie, en organisant plus de 3 000 opportunités de mise en réseau et en contribuant à plus de 12 000 transactions en matière de propriété intellectuelle en 2023. Sur les 40 établissements auxquels l'Administration nationale de la

propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA), qui coordonne le réseau national de CATI, a décerné une distinction pour la "qualité exceptionnelle de leurs services de propriété intellectuelle", 16 étaient des CATI. Le CATI organisé par l'Institut de recherche sur l'information scientifique et technologique du Gansu a par exemple soutenu l'Institut des légumes et des fleurs de l'Académie chinoise des sciences agricoles pour développer une installation agricole dans le corridor du Hexi dans la province du Gansu en Chine, contribuant au développement de plus de 3 400 hectares de terres agricoles et d'une production agricole supplémentaire de 200 millions de yuans chinois (CNY) (environ 27,5 millions de dollars É.-U.). Le CATI hébergé par le Service de la propriété intellectuelle de Guangzhou Zhongxin a également mis au point un nouveau modèle de service quatre-en-un pour soutenir la promotion des indications géographiques, contribuant à la promotion de la pêche de Lianping Yingzui en tant qu'indication géographique du Heyuan dans la province du Guandong en Chine.

En **El Salvador**, cinq des 10 CATI hébergés dans des établissements d'enseignement supérieur (Université d'El Salvador, Université Dr. José Matías Delgado, École nationale d'agriculture "Roberto Quiñónez", Université salvadorienne Alberto Masferrer et Université évangélique d'El Salvador) ont mis à jour leurs politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, et 19 autres institutions ont participé à un programme de formation organisé par le Centre national des registres, point focal du réseau national de CATI, pour les aider à développer leurs politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle.

Au **Maroc**, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), point focal du réseau national de CATI, a soutenu l'Université Sultan Moulay Slimane dans la mise en place d'un bureau de transfert de technologie, avec l'implication active du CATI déjà établi dans l'université. Grâce au Programme d'aide aux inventeurs de l'OMPI au Maroc où les 11 experts impliqués dans ce programme qui accompagnent les inventeurs locaux dans la rédaction et le dépôt des demandes de brevet sont également membres du personnel des CATI, sept inventeurs ont bénéficié de ce type de soutien en 2023, deux demandes de brevet ont été déposées et un brevet a été délivré.

Au **Pakistan**, le personnel des CATI a travaillé avec d'autres responsables des bureaux de transfert de technologie et des centres d'incubation pour permettre la concession de licences de technologies à des tiers ou pour les commercialiser sous forme d'entreprises dérivées ou de jeunes entreprises. En 2023, le réseau de CATI a soutenu la commercialisation de 40 technologies développées par des inventeurs dans des institutions hôtes de CATI.

Pour promouvoir la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle aux **Philippines**, l'IPOPHL, point focal du réseau de CATI/ITSO, a soutenu l'élaboration de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle dans 103 des 113 universités et collèges d'État, en s'appuyant sur l'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle pour guider le processus de rédaction. Quelque 70 ITSO ont déjà une politique en matière de propriété intellectuelle, et 35 ITSO ont intégré la propriété intellectuelle à leur programme d'études. Les activités de commercialisation de la propriété intellectuelle et de la technologie ont également continué de croître, 40 ITSO ayant commercialisé avec succès leurs actifs de propriété intellectuelle, soit une augmentation de 54% par rapport aux 26 ITSO en 2022. La plupart des actifs de propriété intellectuelle commercialisés étaient des marques de commerce (35%), suivis par les modèles d'utilité (31%) et les brevets (28%), et la modalité la plus courante de commercialisation était l'octroi de licences. En 2023, les transactions commerciales des actifs de propriété intellectuelle concédés sous licence et vendus détenus par les ITSO ont été documentées. Il a été rapporté que le montant total gagné par tous les ITSO en redevances, droits de licence et ventes s'élevait à plus de 38 000 000 pesos philippins (PHP) (environ 646 000 dollars É.-U.).

En **Afrique du Sud**, un certain nombre d'activités de formation ont été organisées pour le personnel des CATI afin de renforcer les compétences dans le domaine de la recherche de marques et de dessins industriels et du transfert de technologie, avec l'objectif de développer de nouveaux services spécifiquement conçus pour soutenir les entrepreneurs et les PME.

En **Ouganda**, trois institutions ont reçu le soutien de l'URSB pour élaborer des politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle afin de promouvoir la commercialisation des résultats de la recherche. L'URSB a fait état d'une augmentation de la commercialisation des droits de propriété intellectuelle enregistrés par les institutions hôtes de CATI en 2023, grâce à

la délivrance de licences pour des inventions protégées principalement par des modèles d'utilité et des marques de commerce. L'Organisation nationale de la recherche agricole, institution hôte du CATI, a également fait état de la distribution de redevances provenant de la propriété intellectuelle aux innovateurs dans le cadre de ses 16 unités de recherche.

En **Ukraine**, l'UANIPIO, point focal du réseau, fournit des services d'information et de conseil sur la propriété intellectuelle, agissant en tant que centre national de la propriété intellectuelle et de l'innovation, et offre une assistance dans la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle et un soutien aux initiatives de transfert de technologie. Il fournit également un accès et un soutien à l'utilisation de bases de données spécialisées sur les brevets et de la littérature scientifique non brevets par l'intermédiaire des programmes relatifs à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) et à l'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI). En 2023, l'UANIPIO a aidé de nombreux CATI à accéder à ces programmes et à les utiliser, et a organisé une série de formations dédiées sur ces ressources pour le réseau de CATI. Le réseau de CATI ukrainien cherche également à renforcer ses connaissances et ses compétences en matière de marques de commerce et de dessins industriels.

Formation et sensibilisation : appuyer les innovateurs locaux

En plus d'étendre leurs services d'appui à l'innovation aux utilisateurs locaux, les CATI ont continué de consacrer d'importantes ressources à des activités d'autodéveloppement et de sensibilisation, ce qui témoigne d'une viabilité et d'un niveau de maturité accrus.

En **Algérie**, l'INAPI a consacré 46 jours à des activités de sensibilisation et organisé 25 activités de formation spécialisée pour le personnel, les étudiants et les chercheurs du CATI sur l'information et la recherche de brevets, attirant plus de 5 000 participants au total. Pour aider le personnel des CATI à accéder aux publications scientifiques et techniques disponibles dans le cadre du programme ARDI, l'INAPI a également mis à disposition près de 2 000 ressources sur sa plateforme de CATI dédiée. Plus de 100 membres du personnel des CATI ont également participé à des cours à distance de l'Académie de l'OMPI sur la rédaction de brevets et la recherche d'informations en matière de brevets afin de renforcer leurs compétences dans ces domaines.

En **Argentine**, l'Institut national de la propriété industrielle, point focal du réseau national, a organisé huit activités de formation sur les droits de propriété intellectuelle, la recherche de brevets et la rédaction de brevets pour le personnel des CATI. Dix membres du personnel des CATI se sont également inscrits à des cours avancés à distance de l'Académie de l'OMPI. Le personnel des CATI du Centre Scientifique Technologique (CONICET, Salta-Jujuy), actif dans les provinces septentrionales de Corrientes, Chaco, Formosa, Jujuy, Misiones et Salta, a déployé des efforts considérables pour renforcer leurs compétences en matière de recherche d'informations sur les brevets, de veille technologique et de gestion de la propriété intellectuelle, et pour développer les compétences des chercheurs et des entrepreneurs dans ce domaine, en formant plus de 100 participants sur ces sujets. Ils ont également aidé trois inventeurs à mener des recherches de brevets afin de déterminer la brevetabilité de leurs inventions et ont fourni un soutien dans le processus de demande de brevet.

Au **Bélarus**, 79 membres du personnel des CATI ont été formés par le NCIP, et six membres du personnel ont suivi des cours à distance de l'Académie de l'OMPI sur les brevets, la rédaction de brevets, la gestion de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur et les droits connexes. Le NCIP a également organisé la deuxième Assemblée des CATI le 28 novembre en coopération avec le Comité d'État pour la science et la technologie et l'Université d'État biélorussienne.

Le **Bhoutan** compte deux CATI établis à l'Université royale du Bhoutan (à l'École des sciences et technologies et à l'École d'ingénieurs de Jigme Namgyel) et un CATI dans le parc technologique de Thimphu. En 2023, le Département de l'industrie créative des médias et de la propriété industrielle, point focal du réseau de CATI, a fait état de cinq activités de formation et de sensibilisation organisées par et pour les CATI qui ont intéressé plus de 800 personnes. L'une de ces activités a été organisée conjointement avec l'Université nationale d'informatique et des sciences émergentes du Pakistan afin de renforcer les compétences et les connaissances en matière de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de technologie.

Au **Chili**, les cinq CATI du réseau national ont organisé 42 ateliers de formation sur les droits de propriété intellectuelle (la majorité sur les brevets et les marques) et des actions de sensibilisation, attirant plus de 900 participants au total.

En **Chine**, plus de 3 000 manifestations de sensibilisation et près de 4 000 activités de formation ont été organisées par le réseau national de CATI, attirant plus de 950 000 participants au total et contribuant à une meilleure sensibilisation à la propriété intellectuelle et à une utilisation plus efficace de cette dernière dans tout le pays. Quelque 14 500 participants se sont également rendus à des événements organisés par la CNIPA à l'intention des CATI afin d'échanger leurs expériences et leurs meilleures pratiques.

En **Colombie**, les CATI ont organisé 472 ateliers et activités de sensibilisation sur l'information brevets et les droits de propriété industrielle, atteignant 13 547 participants au total. Le réseau a également organisé 169 activités de sensibilisation pour promouvoir les services du CATI dans tout le pays. Le personnel des CATI a également continué de renforcer ses compétences pour fournir des services dans les domaines des brevets, de la recherche d'informations sur les brevets, de la rédaction de brevets, de la gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie.

Au **Costa Rica**, le Registre de la propriété intellectuelle a organisé 45 ateliers en ligne et sur site sur la propriété intellectuelle, en collaboration avec l'Académie de la propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur la formation de chercheurs et d'entrepreneurs dans les provinces de Limón, Alajuela et Puntarenas. Au total, ils ont attiré 2 227 participants. Le personnel des CATI a également suivi les cours à distance de l'Académie de l'OMPI sur la gestion de la propriété intellectuelle afin de renforcer ses compétences et ses services dans ce domaine.

À **Cuba**, un total de 364 personnes ont été formées par les CATI à l'accès et à l'utilisation des bases de données sur les brevets et à la conduite de recherches de brevets, avec sept ateliers dédiés aux recherches d'antériorités.

Afin de diffuser les connaissances sur la propriété industrielle et de promouvoir son utilisation en **République dominicaine**, 138 séminaires et ateliers ont été donnés par l'Académie Nationale de la Propriété Intellectuelle (ANPI) au sein de l'ONAPI à destination de divers types de publics : étudiants, enseignants, chercheurs, innovateurs, entreprises et grand public, attirant plus de 5 600 participants. Parmi ces activités, 62 portaient sur des signes distinctifs, 50 sur la propriété industrielle en général, 22 sur les brevets et quatre sur les dessins et modèles industriels. L'ANPI a également organisé un programme sur la gestion de la propriété intellectuelle pour 20 établissements universitaires de République dominicaine en coopération avec l'Université del Bosque de Colombie et des conférenciers experts du Bureau juridique de l'Université pour l'innovation et le transfert de technologie. Le personnel des CATI de l'ANPI a également continué à participer à une importante initiative du Ministère de l'industrie, du commerce et de Mipymes, qui accompagne les petites et moyennes entreprises de différentes régions du pays dans leurs activités innovantes (projet Ruta Mipymes). Le personnel des CATI en République dominicaine a également continué de former et de renforcer ses connaissances et ses compétences pour assurer des services de qualité.

En **El Salvador**, les CATI ont organisé 97 séminaires de formation sur la propriété intellectuelle (la moitié sur site, l'autre moitié en ligne) à un total de 3 835 participants provenant d'institutions universitaires et d'autres institutions publiques (65%) et du secteur privé (35%).

En **Gambie**, le CATI de la Chambre de commerce et d'industrie de Gambie a organisé un événement spécial à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle à l'intention des inventeurs afin de les sensibiliser au rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion de l'innovation et de la créativité. Plusieurs autres activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été organisées tout au long de l'année, notamment un atelier à l'intention des décideurs et des petites et moyennes entreprises et un atelier sur la recherche de brevets, de marques de commerce et de dessins pour le personnel des CATI. L'Office de la propriété intellectuelle du Ministère de la justice, point focal du réseau national de CATI, a également formé les médecins traditionnels à travers le pays sur la manière de mener des recherches de brevets dans PATENTSCOPE.

Au **Honduras**, les CATI ont accueilli au sein de la Direction générale de la propriété intellectuelle, point focal du réseau national de CATI, plus de 20 ateliers et activités de sensibilisation pour les CATI du réseau national afin d'aider le personnel des CATI à renforcer ses compétences – y compris en matière de transfert de technologie et de gestion de la propriété intellectuelle – et à améliorer les connaissances en matière de propriété intellectuelle auprès de leurs utilisateurs. Des CATI spécifiques du réseau national, comme les CATI hébergés à l'École agricole panaméricaine, à Zamorano, à l'Institut hondurien des sciences, de la technologie et de l'innovation, à l'Université José Cecilio del Valle et à l'Université métropolitaine de Honduras, ont également déclaré avoir organisé et participé à de nombreuses activités visant à promouvoir la créativité et l'innovation et à accroître la sensibilisation et l'utilisation de la propriété intellectuelle par les étudiants, les chercheurs et les innovateurs qu'ils soutiennent. Des ressources dédiées, telles que des brochures des CATI, ont également été élaborées pour aider à diffuser leurs activités et leurs services et à accroître leur rayonnement.

En **Jordanie**, la Direction de la protection de la propriété industrielle du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'approvisionnement, point focal du réseau national des CATI, a organisé une réunion annuelle et lancé un site Web dédié aux CATI afin de favoriser la communication et la mise en réseau entre eux.

Au **Kazakhstan**, une nouvelle division a été créée au sein de l'Institut national de la propriété intellectuelle (Qazpatent), point focal du réseau national de CATI, pour coordonner les activités des CATI au Kazakhstan. Un nouveau site Web a été créé pour promouvoir le projet de CATI et diffuser des ressources et du matériel d'apprentissage liés aux CATI.

Au **Kirghizistan**, l'Agence d'État de la propriété intellectuelle et de l'innovation du Cabinet des ministres de la République kirghize (Kyrgyzpatent), point focal national de CATI, a développé un nouveau programme de formation qui a débuté en janvier pour renforcer les connaissances et les capacités en matière de propriété intellectuelle dans tout le pays et former de nouveaux avocats en brevets issus du groupe de coordonnateurs régionaux du CATI. Au total, 90 participants ont bénéficié de ce programme de formation, quatre coordonnateurs de CATI ont présenté une demande d'accréditation et d'enregistrement d'avocat en brevets, et deux d'entre eux ont obtenu leur accréditation.

Au **Lesotho**, la Direction générale de l'enregistrement, point focal du réseau national, a effectué des visites auprès de certains CATI afin de les aider à identifier leurs besoins de formation et à les inclure dans les plans de développement du réseau national.

À la suite d'une évaluation des besoins de formation menée par le LIPO, point focal du réseau de CATI au **Libéria**, le personnel des CATI s'est inscrit à des cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI et a participé à des ateliers hybrides sur les recherches de brevets, de marques et de dessins industriels et les techniques et stratégies de recherche de brevets. Au total, au moins 75 représentants des établissements hôtes du CATI ont été formés depuis la mise en place du réseau en 2021, et deux établissements envisagent d'ajouter la propriété intellectuelle à leur programme d'enseignement.

Le Centre de documentation et d'information scientifiques et techniques, point focal du réseau de CATI à **Madagascar**, a organisé de nombreuses actions de sensibilisation et de formation sur la propriété intellectuelle, l'information sur les brevets, la recherche de brevets, la protection et la commercialisation des résultats de la recherche, en formant plus de 130 membres du personnel des CATI sur ces sujets. Cinq membres du personnel des CATI ont suivi des cours de formation à distance de l'Académie de l'OMPI sur les brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes. Le réseau de CATI de Madagascar a également été sélectionné pour participer à la session pilote du programme de certification du personnel des CATI de l'OMPI, et huit membres du personnel des CATI suivent actuellement la formation pour obtenir la certification.

Le personnel des CATI au **Maroc** a continué à consacrer une grande partie de son temps au renforcement de ses connaissances et de ses compétences, avec 404 participations à des cours avancés à distance de l'Académie de l'OMPI (dont 60% ont suivi les cours avancés sur les brevets, la recherche d'informations sur les brevets et la rédaction de brevets), et la participation à une série de webinaires organisés par l'OMPIC pour les CATI.

En **Namibie**, le point focal national a effectué des visites de terrain auprès de tous les CATI du réseau pour identifier leurs besoins en formation et les accompagner dans le développement de leur offre de services. En conséquence, une formation a été organisée en décembre sur les outils de recherche de brevets et sur les programmes ARDI et ASPI de l'OMPI.

Au **Pakistan**, 116 sessions de formation ont été organisées par les institutions hôtes du CATI pour leurs étudiants, chercheurs et entrepreneurs, couvrant divers sujets liés à la protection et à la commercialisation de la propriété intellectuelle.

Aux **Philippines**, outre les activités de formation régulières menées par l'IPOPHL pour soutenir le développement des connaissances et des compétences du personnel des CATI dans des domaines tels que la rédaction de brevets, la recherche de brevets, l'évaluation de la propriété intellectuelle et l'application de la propriété intellectuelle, 15 membres du personnel des CATI participent au programme pilote de certification du personnel des CATI de l'OMPI. Certaines institutions ont également participé à une formation pilote sur l'élaboration de nouveaux produits et les inventions dans le domaine public.

Plus de 4 200 conférences, séminaires et autres événements ont été organisés par le réseau national de CATI en **Fédération de Russie**, réunissant plus de 60 000 participants.

En **Arabie saoudite**, la SAIP a mis en place un programme de formation pour les CATI en coopération avec deux institutions de premier plan du pays : l'Université King Fahd du pétrole et des minéraux et Saudi Aramco. Le programme vise à doter les CATI des compétences et des connaissances nécessaires pour leur permettre de fournir des services de haute qualité. Il comprend trois modules couvrant les principes fondamentaux de la propriété intellectuelle, l'évaluation et la commercialisation de la propriété intellectuelle et l'octroi de licences. En 2023, 64 activités de formation ont été organisées dans le cadre du programme, soit une augmentation de 41,5% par rapport aux offres de formation de 2022, et plus de 3 000 personnes ont été formées. La SAIP a également lancé une série de bulletins d'information pour encourager le partage des connaissances, des expériences et des réussites entre les CATI.

En **Afrique du Sud**, le NIPMO, en collaboration avec l'OMPI et la SARIMA, a organisé un programme intensif de formation en cours d'emploi de huit semaines dans les bureaux de transfert de technologie sud-africains pour 12 professionnels du Botswana, du Malawi, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe.

En **Ukraine**, l'UANIPIO a lancé de nouveaux canaux de communication, notamment un groupe sur la plateforme eTISC, pour diffuser des informations sur les événements liés aux CATI et renforcer la communication entre les membres du réseau. Il a organisé et participé à 29 activités de formation et de sensibilisation visant à améliorer les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle des chercheurs et des entrepreneurs en Ukraine, attirant plus de 1 000 participants. L'accent a également été mis sur la création d'un réseau d'experts des CATI et sur le renforcement de leurs capacités. Les CATI en Ukraine ont également organisé et contribué à 29 événements, attirant en moyenne 35 à 50 participants par événement.

En **Ouzbékistan**, 60 formations ont été organisées, principalement axées sur l'amélioration de la protection des actifs de propriété intellectuelle dans les CATI. Le Centre de la propriété intellectuelle du Ministère de la justice de la République d'Ouzbékistan, point focal du réseau de CATI, a organisé la deuxième conférence nationale pour les CATI en novembre et a récompensé les CATI les plus actifs et leur personnel à cette occasion.

Des initiatives régionales pour accroître l'incidence et la portée au niveau international

La coopération régionale a été essentielle pour renforcer les réseaux nationaux de CATI et accroître leur incidence et leur portée. Les initiatives visant à favoriser les échanges de données d'expérience et les pratiques recommandées en vue d'améliorer l'efficacité des réseaux de CATI et de les aider à fournir des services plus ciblés se sont multipliées dans le monde entier.

Des réseaux régionaux ont été créés en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dans la région arabe, la première réunion régionale arabe du CATI s'est tenue à Alger en mai en collaboration avec l'INAPI pour explorer les opportunités de renforcement de la coopération régionale entre les représentants de neuf réseaux de CATI (Algérie, Djibouti, Égypte, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine et République arabe syrienne) et la Ligue des États arabes. Les pays participants ont convenu d'un plan d'action pour assurer le suivi des activités proposées dans la région et examiner les progrès réalisés lors de la prochaine réunion annuelle. L'Algérie et Djibouti ont également signé un accord bilatéral au cours de cette réunion afin d'échanger leurs expériences dans le développement de leurs réseaux nationaux de CATI et d'établir un premier CATI régional entre les deux pays.



Photo : Raounak Kebairia

Participants à la réunion régionale arabe du CATI, Alger, les 23 et 24 mai 2023

Dans la région de l'ASEAN, des coordonnateurs du réseau de CATI et des représentants des institutions hôtes du CATI se sont réunis à Surabaya (Indonésie) pour échanger leurs expériences et identifier les meilleures pratiques en matière de gestion et de sensibilisation des CATI. Un engagement en faveur du réseau de CATI de l'ASEAN a été signé, exprimant l'intention des réseaux nationaux de CATI présents de coopérer dans les domaines suivants : i) l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de sensibilisation; ii) l'intégration des bonnes pratiques en matière de sensibilisation; et iii) l'identification des possibilités d'action commune en matière de sensibilisation, en ce qui concerne les services, les activités et les programmes de propriété intellectuelle, d'innovation et de développement. Une réunion régionale intérimaire de suivi des CATI de l'ASEAN s'est ensuite tenue en décembre 2023, axée sur l'identification des pistes d'échange d'expériences, l'intégration des bonnes pratiques et l'identification des opportunités communes. Le groupe régional a bénéficié de cette réunion avec l'identification de points d'action et de propositions pour la prochaine réunion régionale annuelle CATI-ASEAN en 2024.

Outre la coopération régionale en cours établie entre les réseaux de CATI dans la région de l'ASEAN, une réunion régionale s'est également tenue à Shenzhen (Chine) en novembre, en coopération avec la CNIPA, pour certains réseaux de CATI dans la région Asie-Pacifique. Des représentants des réseaux nationaux de CATI de la Chine, de la Géorgie, de l'Indonésie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Malaisie, de la Mongolie, du Pakistan, des Philippines, de Sri Lanka, de l'Ouzbékistan et du Viet Nam ont partagé leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière de création et de développement des CATI et d'intégration des CATI dans leurs cadres stratégiques nationaux et institutionnels. Ils ont également examiné les moyens par lesquels la coopération régionale pourrait les aider à tirer parti des points forts de leurs réseaux et à relever certains des défis auxquels ils sont confrontés.

En Afrique, les points focaux du réseau de CATI des États membres de l'ARIPO se sont réunis à Harare, au Zimbabwe, en février, pour discuter et partager des expériences dans la gestion efficace de leurs réseaux de CATI et la promotion des services de CATI auprès des utilisateurs de leurs pays respectifs. Une réunion similaire a eu lieu à Yaoundé, au Cameroun, en septembre, pour les points focaux du CATI des réseaux nationaux de CATI des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) afin d'établir un réseau régional de CATI afin d'améliorer la mise en réseau, le partage des connaissances et l'exploitation des ressources entre les pays de l'OAPI.

En Asie centrale, des représentants des réseaux de CATI du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan ont participé au deuxième Congrès CATI du réseau national de CATI du Kazakhstan, organisé par Qazpatent à Astana en octobre, afin de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques dans la mise en place de leurs réseaux nationaux et de renforcer la coopération régionale en vue d'une gestion efficace de leurs réseaux.

La coopération bilatérale joue également un rôle important en soutenant le développement des réseaux nationaux de CATI et en contribuant aux initiatives régionales décrites ci-dessus. En 2023, le réseau marocain de CATI a par exemple partagé ses expériences et ses enseignements avec Oman, et d'autres exemples similaires incluent le soutien apporté par le point focal du réseau de CATI au Kirghizistan au réseau national de CATI du Kazakhstan.

Ressources de l'OMPI visant à soutenir les CATI et les BTT

À mesure que les réseaux de CATI et de BTT se développent et fournissent davantage de services aux innovateurs locaux, l'OMPI continue de les soutenir avec des connaissances et des ressources d'apprentissage ainsi que des ressources de gestion efficaces.

L'OMPI a mis au point une série d'initiatives et de ressources pour renforcer les CATI et les structures de transfert de technologie. Il s'agit notamment de partenariats public-privé pour faciliter l'accès à l'information technologique, du centre de connaissances numériques ouvert WIPO INSPIRE, qui offre aux chercheurs et aux innovateurs un accès à une combinaison unique d'informations et de connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'innovation, en particulier sur les bases de données de brevets, les registres de brevets, l'analyse des brevets, le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, et d'activités de formation dédiées et de publications dans ces domaines.

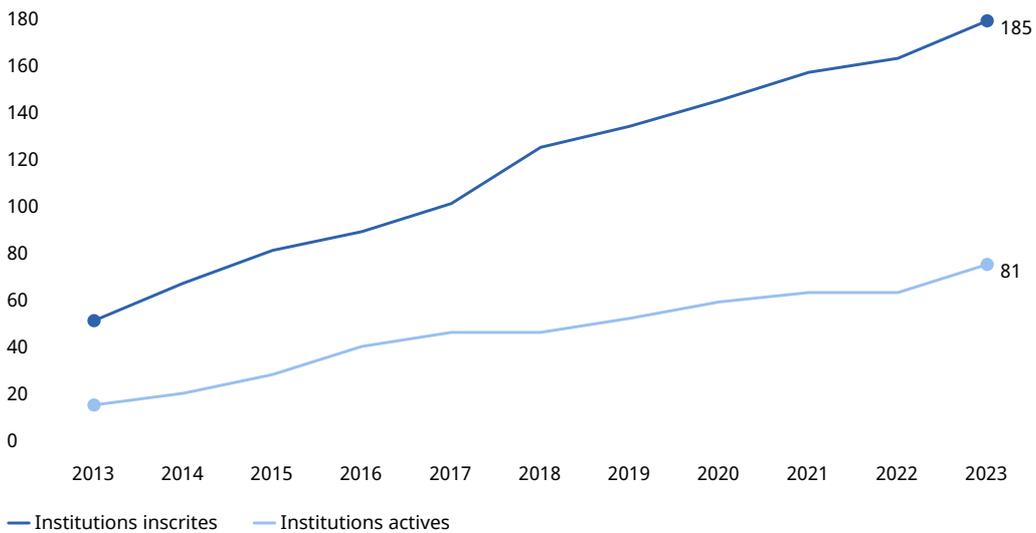
La [page Web sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie](#), accessible via WIPO INSPIRE, offre également un point de référence unique pour les informations sur le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle et donne accès à la [base de données de l'OMPI sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle](#), avec des liens vers les politiques existantes en matière de propriété intellectuelle et les politiques connexes (telles que les politiques en matière de consultation, de droit d'auteur, de conflits d'intérêts, de logiciels, de libre accès et de retombées) des universités et des institutions de recherche du monde entier.

Plateformes et outils numériques d'accès à l'information et aux savoirs

Accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)

L'ASPI facilite l'accès gratuit ou à faible coût pour les établissements universitaires et de recherche des pays en développement à des services de bases de données commerciales sur les brevets qui offrent des outils et des services avancés pour la récupération et l'analyse des données sur les brevets. Il est rendu possible grâce à un partenariat public-privé unique avec neuf principaux fournisseurs de bases de données de brevets.

Le taux d'inscription à l'ASPI est stable ces dernières années, avec une augmentation notable en 2023. Les processus d'administration des utilisateurs et de communication ont enregistré une amélioration significative grâce à l'affectation de personnel dédié.

Figure 5. Nombre d'institutions enregistrées et actives dans le programme ASPI

Source : base de données ASPI

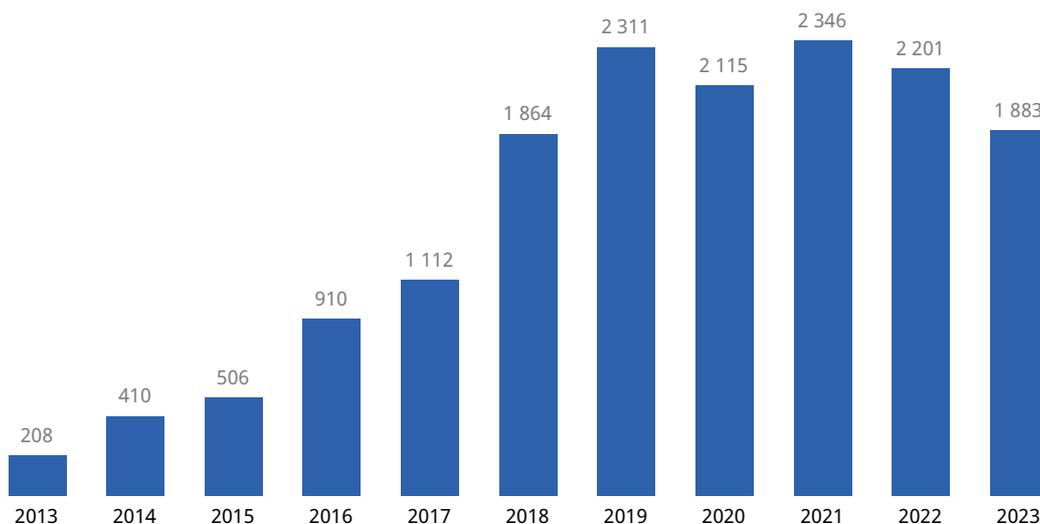
Accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)

Grâce à un partenariat avec le secteur de l'édition, le programme [ARDI](#) s'efforce de combler le déficit de connaissances en augmentant la disponibilité des informations scientifiques et techniques pour les institutions éligibles dans les pays en développement et en facilitant un accès gratuit ou à faible coût à plus de 60 000 ressources, y compris des revues évaluées par des pairs, des livres et d'autres sources d'information dans divers domaines de la science et de la technologie.

Le programme fait également partie de [Research4Life](#), un partenariat composé de cinq organismes des Nations Unies, d'entreprises du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'établissements universitaires.

Research4Life offre aux chercheurs de 125 pays en développement et faisant partie des pays les moins développés un accès gratuit ou à faible coût à près de 203 000 revues, livres et autres ressources d'information dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'agriculture, de l'environnement, des sciences appliquées, du droit et des sciences sociales. Plus de 11 000 établissements sont enregistrés auprès de Research4Life.

Une augmentation constante de la disponibilité des publications en libre accès par le biais de différentes sources et plateformes a entraîné une fluctuation sensible du nombre de connexions ARDI au cours des dernières années.

Figure 6. Nombre de connexions au programme ARDI

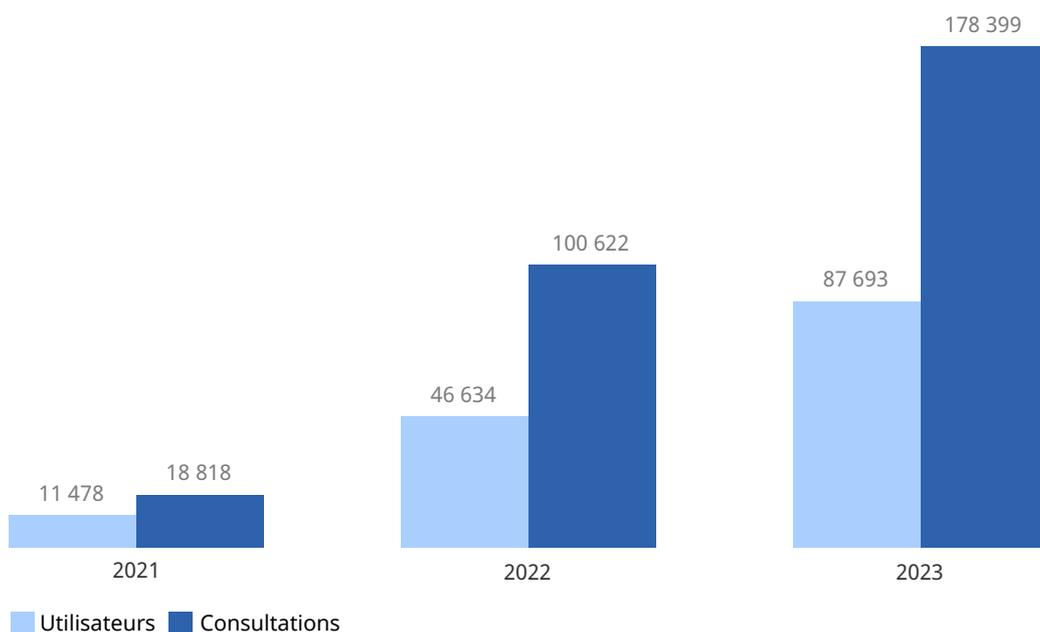
Source : Research4Life

WIPO INSPIRE

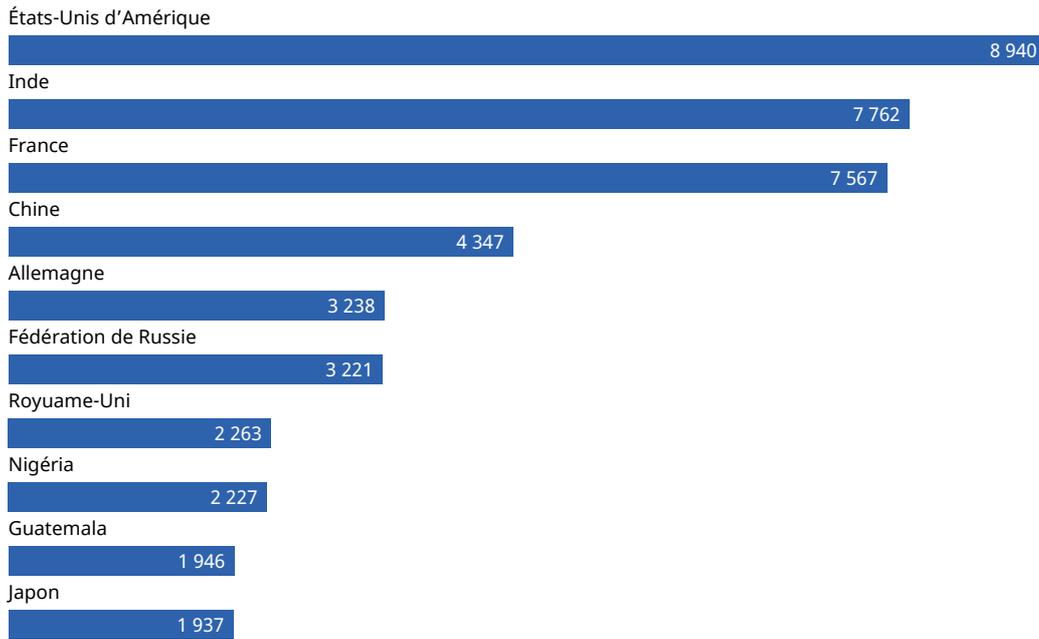
WIPO INSPIRE est une plateforme mondiale de connaissances pour aider les innovateurs, les entrepreneurs, les professionnels des brevets, les CATI et les BTT dans leurs activités d'appui à l'innovation.

Il s'agit d'une plateforme unique qui fournit un mélange unique d'informations et de connaissances sur les bases de données de brevets, les registres de brevets, l'analyse des brevets, le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, combinant des données de référence et des avis d'experts sur les ressources, les outils et les recommandations en matière de bonnes pratiques.

WIPO INSPIRE a été consulté par plus de 87 000 utilisateurs en 2023, contre 46 634 utilisateurs en 2022, ce qui représente une augmentation de 88% de l'utilisation.

Figure 7. Utilisation de WIPO INSPIRE

Source : WIPO Web Analytics

Figure 8. Top 10 des pays avec le plus grand nombre de visiteurs de WIPO INSPIRE en 2023

Source : WIPO Web Analytics

Rapports sur les bases de données de brevets

Le portail de rapports sur les bases de données de brevets de WIPO INSPIRE donne accès aux rapports sur les bases de données de brevets nationales et commerciales et leurs caractéristiques. Les innovateurs, les chercheurs et les professionnels des brevets peuvent trouver des informations claires, précises et impartiales sur les bases de données de brevets et déterminer quelle base de données répond le mieux à leurs besoins. En 2023, 46 rapports détaillés ont été établis sur le contenu et les caractéristiques d'un large éventail de bases de données de brevets. Ces rapports ont été consultés par 38 640 utilisateurs.

Registres de brevets

Le portail d'accès aux registres de brevets de WIPO INSPIRE est un répertoire interactif des gazettes et des registres de brevets en ligne, qui guide les utilisateurs vers les sources pertinentes d'information sur la situation juridique lors de la recherche concernant la validité d'un brevet. En tant que passerelle vers des informations relatives au statut juridique de plus de 200 ressorts juridiques et vers des collections d'informations sur les brevets, le portail d'accès aux registres de brevets contient une carte et un tableau consultables ainsi que des fichiers détaillés sur les ressorts juridiques, englobant des informations utiles sur le statut juridique et des conseils de recherche. Les fichiers des juridictions et les liens associés vers les registres et gazettes nationaux en ligne ont été révisés et mis à jour en 2023. Plus de 11 000 utilisateurs ont accédé au portail.

Analyse des brevets

WIPO INSPIRE offre également un point de référence pour l'accès aux ressources d'analyse des brevets, en particulier les rapports panoramiques sur les brevets et les rapports sur les tendances technologiques de l'OMPI, qui suivent le développement des technologies grâce à l'analyse des données sur les activités d'innovation qui contribuent à éclairer les discussions politiques, la planification de la recherche stratégique et le transfert de technologie.

Grâce à la plateforme, les utilisateurs ont accès à 18 rapports panoramiques sur les brevets préparés par l'OMPI et 265 rapports panoramiques sur les brevets préparés par d'autres organisations, ainsi que les rapports sur les tendances technologiques de l'OMPI sur l'intelligence artificielle et les technologies d'assistance, qui ont été téléchargés plus de 193 000 fois entre 2019 et fin décembre 2023.

Transfert de technologie et politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle

Des activités et des ressources spécifiques sur le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle sont accessibles via WIPO INSPIRE sur une page Web sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie qui constitue le principal répertoire d'informations et de ressources dans ces domaines.

eTISC

Grâce à WIPO INSPIRE, les utilisateurs peuvent accéder à eTISC, une plateforme virtuelle de partage des connaissances qui offre un espace dédié à la communauté des CATI ainsi qu'aux professionnels de la propriété intellectuelle pour interagir et partager des connaissances et des idées.

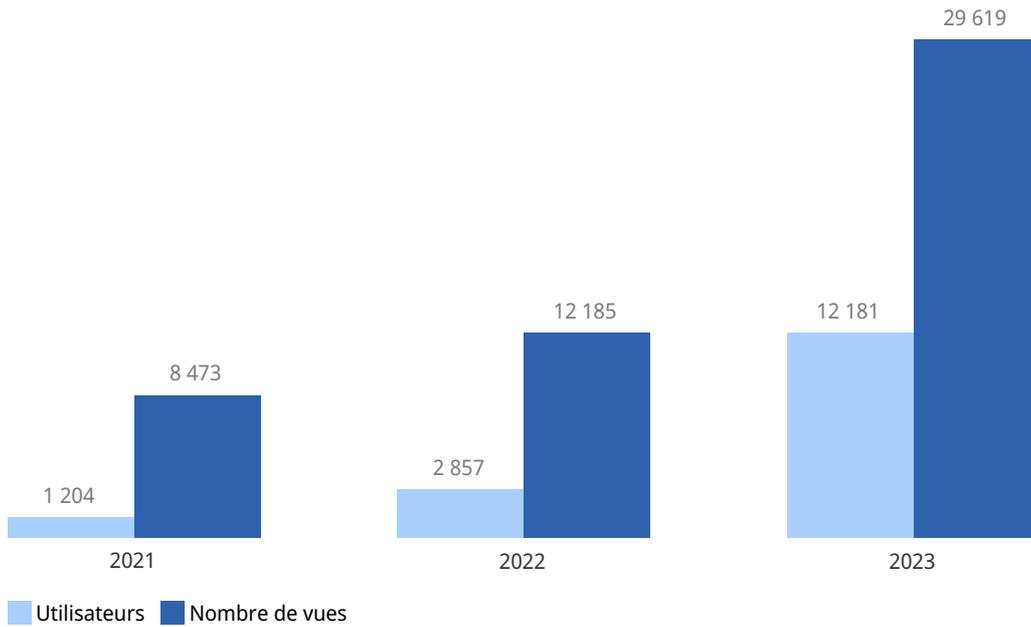
Les principales fonctionnalités de la plateforme incluent :

- des sessions "Demandez à l'expert" pour interagir avec des experts dans des domaines tels que l'information en matière de brevets et le transfert de technologie;
- des discussions de groupe et des forums pour partager les connaissances et les expériences; et
- des actualités et des événements pour aider les utilisateurs à rester à jour avec les dernières informations sur la propriété intellectuelle.

Le recours à la plateforme eTISC a connu une augmentation considérable en 2023, en raison de nouvelles activités et de l'ajout d'articles et d'actualités sur la plateforme. La série de webinaires thématiques et les discussions "Demandez à l'expert" se sont poursuivies en 2023, avec pour thème "IP and Life Sciences". Les sujets abordés comprenaient : Cheminement vers l'octroi de licences de brevets : Aperçu étape par étape des accords; Exigences en matière de brevets et de divulgation des innovations dans le domaine des soins de santé; Inventer en collaboration : La répartition de la propriété des brevets dans les partenariats de R-D; et la structuration des opérations : Négociation des conditions de propriété intellectuelle dans les accords de développement. La série de webinaires a réuni de nombreuses personnes, notamment des professionnels de la propriété intellectuelle, des chercheurs, des étudiants et des entrepreneurs.

La plateforme eTISC a également été utilisée pour faciliter le partage des connaissances et des ressources et pour renforcer la mise en réseau entre les participants à diverses activités de renforcement des capacités et de formation, telles que les participants à la formation en cours d'emploi dans la région de la SADC, les professionnels du transfert de technologie ayant participé aux conférences régionales sur l'innovation intensive dans les sciences de la vie au Mexique et aux Philippines, et le personnel des CATI de Malaisie et des Philippines qui a suivi la formation pilote sur la boîte à outils sur le développement de nouveaux produits et les inventions dans le domaine public.

En 2023, eTISC a été consultée par 12 181 utilisateurs, soit une augmentation significative par rapport aux années précédentes.

Figure 9. Utilisation de la plateforme eTISC

Source : WIPO Web Analytics

Plateforme de gestion des projets et des performances CATI

Lancée par l'OMPI en 2022, la plateforme a été conçue pour aider le réseau mondial de CATI en pleine expansion à gérer plus efficacement les réseaux nationaux de CATI. La plateforme a été spécialement conçue pour aider les coordonnateurs de CATI à gérer leurs projets nationaux et à coordonner, évaluer et rendre compte de leurs activités. Après avoir été pilotée dans six pays en 2022, la plateforme a été déployée dans huit pays supplémentaires en 2023. Les retours d'expérience recueillis auprès des pays pilotes sont utilisés pour améliorer encore la plateforme avant de la déployer à l'échelle mondiale.

Formation visant à approfondir les connaissances et les compétences

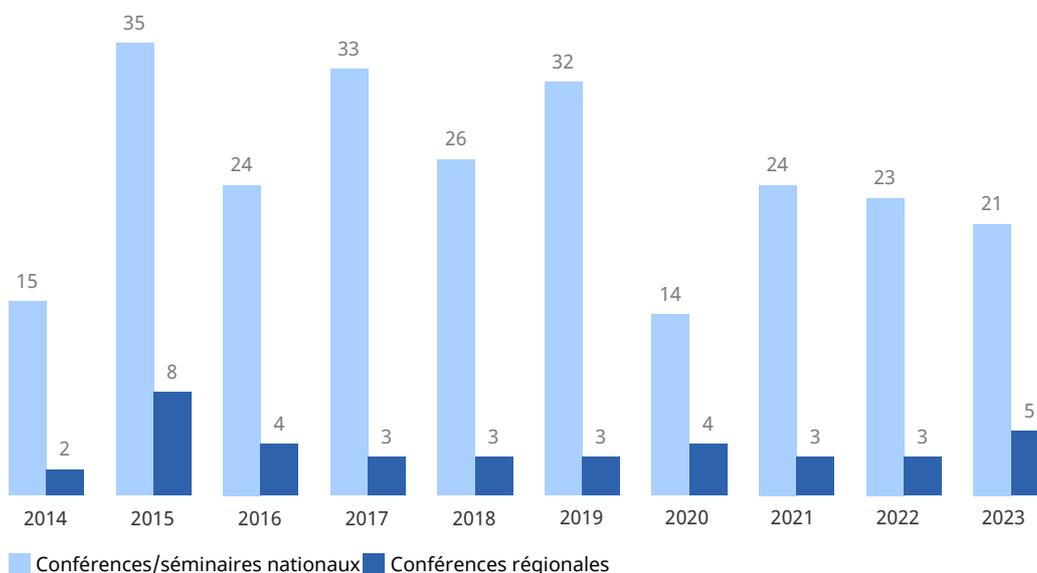
Afin d'accroître les capacités, les connaissances et les compétences au sein des CATI et des structures de transfert de technologie, l'OMPI propose des formations par le biais d'ateliers sur site et en ligne, de cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI et de ressources d'apprentissage spécialisées sur les recherches en brevets, y compris les recherches sur l'état de la technique, la nouveauté et la liberté d'exploitation, l'analyse des brevets et le transfert de technologie.

Dans les domaines du transfert de technologie et de la gestion et de la commercialisation de la propriété intellectuelle, les programmes de formation se concentrent sur le développement du capital humain concernant les piliers de l'écosystème de l'innovation, tels que les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, l'établissement et la gestion des structures de transfert de technologie, et le renforcement des capacités en matière de commercialisation de la propriété intellectuelle, d'octroi de licences de propriété intellectuelle et d'évaluation de la propriété intellectuelle.

Formation nationale et régionale pour les CATI

Pour aider les CATI à développer les compétences techniques nécessaires pour fournir des services d'appui à l'innovation de haute qualité aux innovateurs locaux, 21 ateliers ont été organisés pour les réseaux nationaux de CATI, et cinq réunions régionales ont été organisées pour les États membres de l'ARIPO, de l'ASEAN et de l'OAPI et pour certains réseaux de CATI de la région arabe et d'Asie.

Figure 10. Nombre de conférences nationales et régionales organisées pour les CATI



Source : Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs de l'OMPI, 2023

Afin d'accroître la normalisation des opérations des CATI, d'améliorer la qualité des services dans l'ensemble des CATI et d'améliorer les parcours de développement de carrière du personnel des CATI, un programme de certification du personnel des CATI de l'OMPI, qui vise à établir une certification professionnelle basée sur le programme d'études pour le personnel des CATI, a été mis au point. La première session pilote du cours de base sur les CATI a été lancée avec 48 participants de six pays (Chine, Kenya, Madagascar, Pérou, Philippines et Arabie saoudite). Le cours comprend trois phases : une phase d'apprentissage à distance, un cours de formation dirigé par un instructeur et une expérience pratique en milieu de travail dans la prestation de services CATI. Ce premier pilote se poursuivra en 2024 avant d'être déployé sur l'ensemble des réseaux de CATI.

Formation sur le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle

Huit séances de formation ont également été organisées spécifiquement à l'intention des structures de transfert de technologie dans six États membres de l'Organisation eurasiennne des brevets (OEAB) – Bélarus, Kazakhstan, Kirghizistan, Fédération de Russie, Tadjikistan et Turkménistan – ainsi qu'en Colombie, en Égypte, au Mexique et aux Philippines, afin d'améliorer les connaissances des chercheurs, du personnel de bureaux de transfert de technologie et des gestionnaires de ces pays sur différents aspects du transfert de technologie et de la commercialisation de la propriété intellectuelle. Des sessions de formation pratiques ont également été organisées sur l'application pratique des méthodes d'évaluation de la propriété intellectuelle dans différents contextes (octroi de licences, évaluation des actions, litiges) pour des secteurs spécifiques (biotechnologie et pharmacie, agroindustrie) et des régions, par exemple pour les États membres de l'ASEAN afin de renforcer la capacité des acteurs de l'innovation à reconnaître les risques et les opportunités dans les négociations de transfert de technologie et à être en mesure d'évaluer leurs actifs incorporels.

Dans la région de la SADC, un programme pionnier a été lancé pour offrir une formation en cours d'emploi au transfert de technologie à 12 praticiens sélectionnés du Botswana, du Malawi, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe, avec une expérience de huit semaines en Afrique du Sud. (Voir le dossier spécial de ce rapport pour en savoir plus sur cette initiative.)



Lien Verbauwhede Koglin (Conseillère, IPID, OMPI) avec Chrispin Kaphaika Université de l'agriculture et des ressources naturelles de Lilongwe) et Livison Msonthe (Université des sciences économiques appliquées du Malawi), participants du Malawi à la formation en cours d'emploi, à l'Université du Cap

“C’était tout simplement l’une des meilleures formations qu’il m’a été donné de suivre. Les compétences que j’ai acquises, je ne les avais pas avant. Les réseaux que j’ai mis en place, je ne les avais pas avant.”

Livison Msonthe

Université des sciences économiques appliquées du Malawi

Dans la région de l'ASEAN, l'OMPI a lancé deux projets régionaux – le premier portant sur l'évaluation de la propriété intellectuelle et le second sur l'élaboration d'un modèle régional de politique de propriété intellectuelle à l'intention des établissements universitaires (voir ci-dessous) afin de contribuer à la mise au point de CATI et d'autres services et services d'appui aux structures de transfert de technologie, et d'aider les États membres de l'ASEAN à atteindre les objectifs définis dans le Plan d'action de l'ASEAN en matière de propriété intellectuelle 2016-2025. Les deux projets sont soutenus par le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle et ont été mis en œuvre en étroite collaboration avec l'ASEC ainsi qu'avec les offices nationaux de propriété intellectuelle et d'autres institutions gouvernementales pertinentes, les établissements universitaires et de recherche, les praticiens, les industries et les communautés financières, avec le soutien d'experts régionaux

et internationaux. Le projet d'évaluation de la propriété intellectuelle de l'ASEAN vise à évaluer les pratiques régionales actuelles et à fournir des ressources spécialisées complémentaires sous la forme d'une boîte à outils d'évaluation de la propriété intellectuelle contenant un ensemble de principes et de pratiques directeurs convenus au niveau régional qui permettront de créer des relations plus transparentes sur le marché de la propriété intellectuelle et un environnement de confiance dans les transactions de propriété intellectuelle. Au cours de la première phase du projet, une enquête a été menée auprès de près de 400 praticiens, experts financiers, directeurs techniques et entreprises de 10 États membres de l'ASEAN, contenant des commentaires directs pour déterminer l'état de l'évaluation de la propriété intellectuelle dans la région, les défis potentiels, les facteurs d'entrave et les recommandations. S'appuyant sur la première phase, la boîte à outils d'évaluation de la propriété intellectuelle est en cours d'élaboration pour faciliter l'application de normes communes dans la région de l'ASEAN. Elle contient des processus pertinents, des références utiles et des pratiques exemplaires en matière d'établissement de rapports et servira également de ressource spécialisée pour le renforcement des capacités des professionnels de la région.



Photo : OMPI

Participants à la réunion régionale de l'ASEAN à Jakarta, les 26 et 27 juin 2023



Photo : OMPI

Réunion régionale de l'ASEAN à Jakarta, les 26 et 27 juin 2023

En réponse aux défis mondiaux posés par la pandémie de COVID-19, l'OMPI a également mis en place des ressources spécifiques et des initiatives de formation pour mieux faire connaître et comprendre l'interaction complexe entre la santé mondiale, l'accès aux technologies médicales, l'innovation, le transfert de technologies et le commerce. L'accent mis sur les sciences de la vie est le résultat direct des efforts continus déployés par l'OMPI pour fournir un soutien personnalisé, ciblé et axé sur l'impact afin de répondre aux besoins et priorités propres à chaque pays au cours de la période post-pandémique, afin d'exploiter le potentiel de la propriété intellectuelle en tant qu'outil qui non seulement traite des conséquences de ces pandémies, mais répond également aux besoins de soins de santé les plus urgents dans le monde.

Deux activités régionales de formation ont été organisées en Asie et en Amérique latine pour aider les pays participants à développer des compétences et des capacités en matière d'identification, de protection et de gestion de la propriété intellectuelle, ainsi que des stratégies de transfert de technologie pour les technologies de santé. La Conférence régionale asiatique pour l'innovation accélérée dans les sciences de la vie s'est tenue à Manille (Philippines) du 11 au 15 septembre et a été accueillie en coopération avec l'IPOPHL. Elle a rassemblé plus de 100 participants du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République démocratique populaire lao, de la Malaisie, du Pakistan, des Philippines, de la République de Corée, de la Thaïlande et du Viet Nam. Les bénéficiaires comprenaient également des employés des CATI et des bureaux de transfert de technologie spécialisés dans les sciences de la vie, 48% des participants provenant du milieu universitaire, 45% d'institutions gouvernementales et 7% de l'industrie et du secteur privé. Les sujets de formation comprenaient le financement du risque pour l'innovation en sciences de la vie, l'évaluation de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de gestion de la propriété intellectuelle, l'évaluation des brevets en sciences de la vie et le règlement des différends en sciences de la vie. La conférence a mis en évidence la nécessité partagée de solides écosystèmes d'innovation dans ce domaine et le rôle important des droits de propriété intellectuelle dans le transfert de technologie et l'investissement dans la recherche scientifique et l'innovation.



Photo : avec l'aimable autorisation de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL)

Conférence régionale asiatique pour l'innovation intensive dans les sciences de la vie, Manille, du 11 au 15 septembre 2023



Photo : avec l'aimable autorisation de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL)

Participants à la Conférence régionale asiatique pour l'innovation intensive dans les sciences de la vie, Manille, du 11 au 15 septembre 2023

Un programme de formation similaire a été organisé en coopération avec l'IMPI pour la région Amérique latine du 9 au 12 mai à Mexico. La Conférence régionale à l'appui de l'innovation intensive dans les sciences de la vie – Développement des compétences et renforcement des capacités a réuni des participants d'Argentine, du Brésil, du Chili, du Costa Rica, de Cuba, du Mexique et du Pérou et comprenait des gestionnaires de divers établissements et centres de recherche impliqués dans la propriété intellectuelle et le transfert de technologie dans les sciences de la vie. Cette manifestation a mis en évidence la nécessité d'une meilleure collaboration entre les industries biopharmaceutiques, les entreprises de biotechnologie, les universités, les centres de recherche et les entités gouvernementales afin d'améliorer les capacités de propriété intellectuelle et de transfert de technologie.



Photo : avec l'aimable autorisation de l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI)

Conférence régionale à l'appui de l'innovation intensive en sciences de la vie – Développement des compétences et renforcement des capacités, Mexico, 9 au 12 mai 2023



Photo : avec l'aimable autorisation de l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI)

Participants à la Conférence régionale à l'appui de l'innovation intensive en sciences de la vie – Développement des compétences et renforcement des capacités, Mexico, du 9 au 12 mai 2023

Au niveau régional, un programme de formation spécialisé OMPI-OEAB visant à stimuler la commercialisation de la propriété intellectuelle dans les parcs technologiques de la région d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale (CACEEC) a été organisé à Astana (Kazakhstan) les 14 et 15 mars. Elle a été suivie d'une autre formation à l'intention des technoparcs des États membres de l'OEAB, qui s'est tenue à Bichkek, au Kirghizistan, en juillet, au cours de laquelle l'accent a été mis sur le renforcement des capacités de commercialisation de la propriété intellectuelle par le biais d'une formation sur l'évaluation de la propriété intellectuelle.

Dans le réseau de bureaux de transfert de technologie des États baltes, créé en octobre 2022, un programme de mentorat sur mesure a été développé, qui cible le développement de professionnels de la commercialisation de la propriété intellectuelle et le soutien aux entreprises dérivées et aux jeunes entreprises dans la région.

Au niveau national, un certain nombre d'activités de formation ont également été mises en œuvre pour aider les CATI et les bureaux de transfert de technologie à améliorer leurs capacités de commercialisation de la propriété intellectuelle, de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de technologie, notamment en Colombie, à Cuba, en Égypte, en Inde et au Samoa, avec l'appui de ressources et d'outils tels que les [accords types de transfert de technologie de l'OMPI](#) et les ressources en matière de licences de [propriété intellectuelle](#) et d'évaluation de la propriété intellectuelle.

À Cuba, une formation intensive sur mesure a été organisée pour renforcer les capacités du personnel du Parc scientifique et technologique de La Havane et d'autres institutions sélectionnées, en partenariat avec deux parcs technologiques turcs, Bilisim Vadisi et Entertech Istanbul Teknokent, d'échanger des connaissances en matière de politiques de recherche et d'innovation et de partager des connaissances sur la manière d'améliorer l'efficacité des opérations des parcs technologiques. Les dernières phases de ce projet comprennent la mise en œuvre d'un processus de mentorat pour quatre entreprises sélectionnées par le Parc scientifique et technologique de La Havane et l'appui à l'élaboration d'une politique institutionnelle de transfert de technologie et de commercialisation de la propriété intellectuelle pour le Parc scientifique et technologique de La Havane.

Les 6 et 7 novembre, le Sommet international sur le leadership en matière de transfert de connaissances et de technologies, organisé conjointement par l'OMPI et l'AUTM en collaboration avec Hub-Tech, l'agence nationale chilienne pour le transfert de technologies, s'est également tenu à Santiago (Chili). Environ 40 leaders mondiaux du transfert de technologie se sont réunis pour le sommet, l'OMPI favorisant la participation de 10 leaders du transfert de technologie de pays en développement. Suivant le modèle couronné de succès du précédent sommet en 2022, l'événement a commencé par des délibérations sur les "sujets brûlants" et a progressé pour aborder des questions clés telles que le futur paysage du transfert de technologie et les stratégies de formation de la prochaine génération de professionnels. Le sommet a renforcé le partenariat durable entre l'OMPI et l'AUTM, mettant l'accent sur leur engagement commun à faire progresser le transfert de technologie à l'échelle mondiale.



Sommet international OMPI-AUTM sur le transfert des connaissances et des technologies, Santiago (Chili), les 6 et 7 novembre 2023

Formation sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle

Depuis plus de 10 ans, l'OMPI apporte un soutien spécifique aux universités et aux instituts de recherche pour les aider à créer des politiques institutionnelles pour une gestion efficace de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie. L'Initiative sur les politiques de propriété intellectuelle pour les universités et les établissements de recherche comporte trois volets principaux : un Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle, des versions nationales personnalisées de l'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle, et un accompagnement et une assistance technique basés sur des projets à des établissements universitaires et de recherche individuels.

L'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle a été créé pour servir de point de départ aux universités afin de les aider à traiter des questions telles que la propriété de la propriété intellectuelle et les droits d'utilisation, la divulgation de la propriété intellectuelle, la gestion de la propriété intellectuelle, la commercialisation de la propriété intellectuelle, les incitations pour les chercheurs, l'enregistrement et la comptabilité, et les conflits d'intérêts. L'instrument comprend un Aide-mémoire à l'intention des rédacteurs de politiques de propriété intellectuelle, un Modèle de politique de propriété intellectuelle de l'OMPI à l'intention des établissements universitaires et des instituts de recherche et les Lignes directrices pour l'adaptation de ce modèle.

Un projet de Modèle de politique pour l'utilisation des œuvres protégées par le droit d'auteur dans les universités et les instituts de recherche publics a été élaboré pour compléter l'instrument. Le modèle devrait être disponible en 2024.

Des versions nationales personnalisées de l'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle ont été élaborées pour 11 pays, et d'autres versions sont en cours d'élaboration. Les versions nationales intègrent les lois, réglementations et pratiques locales, reflètent les environnements socioéconomiques des pays et facilitent l'adoption de politiques de propriété intellectuelle au niveau institutionnel et leur harmonisation en vue d'une collaboration coordonnée entre universités et entreprises. En 2023, l'OMPI a achevé l'élaboration de versions nationales pour l'Algérie, El Salvador et le Panama. Ces modèles nationaux de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle devraient fournir un soutien important aux établissements d'enseignement supérieur et aux instituts de recherche de ces pays pour qu'ils élaborent des politiques globales en matière de propriété intellectuelle et rationalisent le processus de rédaction.

L'OMPI fournit également un encadrement et une assistance technique dans le cadre de projets à des universités/institutions individuelles afin de les aider à formuler des politiques de propriété intellectuelle efficaces, adaptées au contexte, aux besoins et à la mission de l'établissement. Depuis sa création, l'initiative Politiques de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche a aidé plus de 600 établissements à formuler des politiques. Les politiques de propriété intellectuelle des universités et des instituts de recherche du monde entier peuvent être téléchargées à partir de la [Base de données de l'OMPI sur les politiques de propriété intellectuelle](#).

“J’ai rejoint l’Université Sol Plaatje en tant que première Responsable Innovation et transfert de technologie au Bureau de recherche. La création d’une politique de propriété intellectuelle pour l’université a nécessité énormément d’efforts. Le modèle de politique de l’OMPI en matière de propriété intellectuelle à l’intention des établissements universitaires et de recherche, ainsi que la base de données de l’OMPI sur les politiques de propriété intellectuelle, nous ont aidés à prendre de l’ampleur en parachevant notre politique dans un délai très court.”

Mme Tharusha Naidoo

Responsable Innovation et transfert de Technologie au Bureau de recherche de l’Université Sol Plaatje, Afrique du Sud

“Ces sept dernières années, j’ai conseillé des dizaines d’institutions de recherche du secteur public dans les pays en développement du monde entier sur l’importance d’établir une politique solide en matière de propriété intellectuelle pour mettre en place un système efficace de transfert de propriété intellectuelle/technologie. À chaque fois, le modèle de politique, les lignes directrices et la liste de contrôle de l’OMPI en matière de propriété intellectuelle ont été les outils fondamentaux dans cet effort.”

M. Richard S. Cahoon

Professeur auxiliaire, Département du développement mondial, Cornell, et conseiller principal, Programme de développement du droit commercial, Départements du commerce et d’État des États-Unis

“Je recommande l’Instrument de l’OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle – le modèle, la liste de contrôle et les lignes directrices pour la personnalisation du modèle – lorsque je conseille des institutions du monde entier sur la création ou la mise à jour de leur politique de propriété intellectuelle. Les documents sont réfléchis, complets et clairement écrits. Ce sont les seules ressources dont l’institution aura besoin.”

Ashley J. Stevens

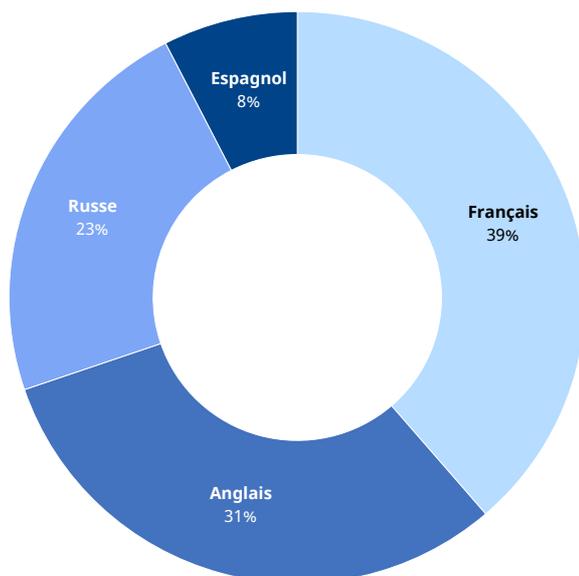
Titulaire d’un doctorat de l’Université d’Oxford et de certificats CLP et RTTP, président de Focus IP Group, LLC

L’Instrument de l’OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle a également été utilisé pour aider certaines régions à élaborer des modèles de politique de propriété intellectuelle adaptés, par exemple dans la région de l’ASEAN. En 2023, un modèle institutionnel de politique de l’ASEAN en matière de propriété intellectuelle a été élaboré à la suite d’un projet mis en œuvre par l’OMPI en collaboration avec le Secrétariat de l’ASEAN et soutenu par le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle. Ce modèle, qui a été élaboré sur la base d’une évaluation des cadres juridiques nationaux et des pratiques actuelles de transfert de technologie dans la région, aidera les universités et les établissements de recherche de la région de l’ASEAN à élaborer des politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle qui fournissent un cadre propice à l’identification, à la gestion et à la commercialisation efficaces des résultats de la recherche et de la propriété intellectuelle qui en résulte.

Enseignement à distance

Le didacticiel en ligne sur l’utilisation de l’information en matière de brevets, qui a été lancé en 2020 en tant que cours d’apprentissage à distance (DL177) via la plateforme de l’Académie de l’OMPI, est un cours d’autoformation spécialement développé pour les CATI qui comprend trois modules d’apprentissage : les bases des brevets, la recherche de brevets et récupération et analyse de brevets.

Figure 11. Inscriptions aux didacticiels en ligne du personnel des CATI, par langue



Source : Académie de l'OMPI, 2023

Outre le didacticiel en ligne, près de 3 000 membres du personnel des CATI ont également participé à d'autres cours d'enseignement à distance proposés par l'Académie de l'OMPI en 2023.

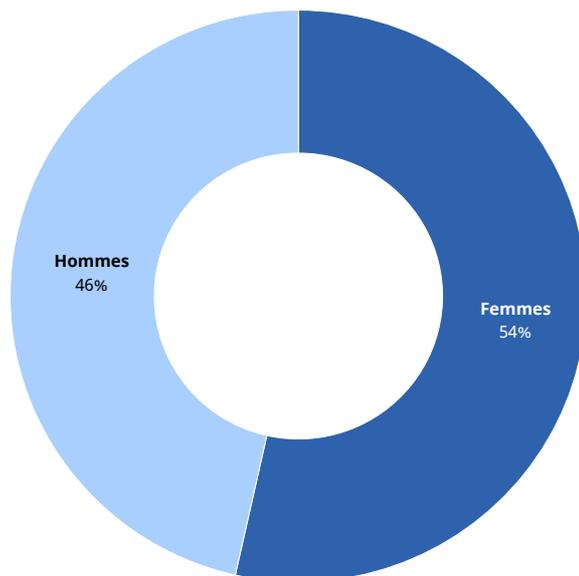
La participation du personnel des CATI à des cours avancés sur la gestion de la propriété intellectuelle, les marques, les dessins et modèles industriels et le droit d'auteur, outre leur participation à des cours sur les brevets, la recherche de brevets et la rédaction de brevets, reflète la nécessité pour les CATI d'accroître leurs connaissances et leurs compétences dans d'autres domaines de soutien à l'innovation afin de répondre à la demande des innovateurs et des entrepreneurs locaux.

Figure 12. Nombre d'employés des CATI participant aux cours de perfectionnement de l'Académie de l'OMPI, par cours



Source : Académie de l'OMPI, 2023

Figure 13. Nombre d'employés des CATI participant aux formations de l'Académie de l'OMPI, par sexe



Source : Académie de l'OMPI, 2023

Publications visant à appuyer la formation et à renforcer l'apprentissage

La formation est appuyée par des publications développées pour les CATI et les structures de transfert de technologie en vue de renforcer l'apprentissage. Ces publications sont des sources de référence essentielles sur une gamme de domaines tels que la documentation et les bases de données sur les brevets, les recherches de brevets, l'analyse des brevets, le transfert de technologie, la gestion de la propriété intellectuelle et la commercialisation. Elles sont disponibles en plusieurs langues.

À la suite de la publication des guides de l'OMPI sur l'identification et l'utilisation des inventions dans le domaine public, une boîte à outils complémentaire a été mise au point. La boîte à outils soutient les concepts et les processus présentés dans ces guides avec un ensemble d'outils pratiques qui aident à recueillir et à analyser des données pour évaluer une initiative de développement de nouveaux produits et soutenir la prise de décision dans le développement de nouveaux produits et services basés sur des inventions dans le domaine public. Un nouvel ensemble modulaire de formation à l'apprentissage mixte pour développer les connaissances et les compétences dans l'utilisation de ces outils a également été développé et mis à l'essai dans certains établissements hôtes des CATI en Malaisie et aux Philippines.

Publications sur le transfert de technologie

Un nouveau guide, *Mesures d'incitation au transfert de technologie : un guide pour encourager, reconnaître et récompenser les chercheurs et les spécialistes*, a été élaboré pour aider les universités à créer des programmes incitatifs innovants pour leurs chercheurs universitaires et les encourager à participer aux activités de transfert de technologie et d'échange de connaissances. Le guide permet également aux professionnels du transfert de technologie d'aider les bureaux de transfert de technologie universitaires à se développer, à prospérer et à réduire le roulement du personnel.



“Le nouveau guide de l’OMPI [sur les mesures d’incitation au transfert de technologie] est le premier recueil mondial d’approches utilisées pour motiver, inspirer et récompenser la créativité au début de la voie de l’innovation. Il s’agit d’une partie importante de la compréhension de nos écosystèmes d’innovation et de la meilleure façon d’assurer des engagements forts en vue de la mise sur le marché de nouveaux produits et services.”

Todd Sherer

Vice-président associé à la recherche, directeur exécutif, Bureau du transfert de technologie, Université Emory, États-Unis d’Amérique

Publications sur l'analyse des brevets

Les rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques sont des publications phares qui suivent les tendances technologiques grâce à l'analyse des brevets et d'autres données afin de fournir des preuves empiriques de l'innovation dans des domaines spécifiques. Les connaissances qui en résultent aident les chefs d'entreprise, les chercheurs et les décideurs politiques dans leurs prises de décision. Le premier rapport de la série a été publié en 2019 et se concentre sur les tendances en matière de brevetage des innovations en matière d'intelligence artificielle. Le deuxième rapport, publié en 2021, est le premier aperçu et analyse à grande échelle des tendances en matière de brevets et de technologies dans le domaine des technologies d'assistance, et fournit des informations sur l'état d'avancement des technologies qui aident les personnes vivant avec des déficiences physiques ou cognitives. En 2022, les travaux préparatoires ont commencé sur le troisième rapport, qui portera sur l'avenir des transports. Les rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques ont été téléchargés plus de 193 000 fois entre 2019 et fin décembre 2023.

Les rapports panoramiques sur les brevets préparés par l'OMPI au fil des ans ont couvert des sujets présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, tels que la santé publique, la sécurité alimentaire, le changement climatique et l'environnement. En 2023, trois nouveaux rapports panoramiques sur les brevets ont été publiés : le premier, "Vaccins et traitements contre la COVID-19", était la deuxième édition d'un rapport publié pour la première fois en 2022. Le premier rapport (2022) a examiné les dépôts de brevets connexes de janvier 2020 à septembre 2021, tandis que le deuxième rapport (2023) a examiné les dépôts de brevets connexes jusqu'en septembre 2022, fournissant un examen complet de l'activité de brevets et s'appuyant sur les informations du premier rapport panoramique sur les brevets relatifs à la COVID-19. Les deux autres rapports panoramiques sur les brevets étaient "Le graphite et ses applications" et "Production de titane et de dioxyde de titane à partir d'ilménite et d'applications connexes".

En plus de ces rapports, l'OMPI donne également accès à plus de 250 rapports panoramiques sur les brevets préparés par d'autres organisations.

Rapports panoramiques sur les brevets publiés par l'OMPI en 2023



Plusieurs ressources et outils d'apprentissage destinés à renforcer les capacités et à développer les compétences en matière d'analyse des brevets des chercheurs et des innovateurs des pays en développement ont également été mis au point au fil des ans. Des directives méthodologiques pour l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets ont également été formalisées dans les *Orientations pour l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets*, le *Guide des outils en accès libre servant à l'analyse des brevets* et le *Manuel sur l'analyse des brevets*, ces deux derniers étant révisés et mis à jour ces dernières années.

Dossier spécial : Transfert de technologie en action – autonomiser le transfert de technologie en Afrique australe grâce à un programme de formation en cours d'emploi

L'OMPI, en collaboration avec l'Association pour la gestion de la recherche et de l'innovation en Afrique australe (SARIMA), l'Office japonais des brevets (JPO) et le Bureau national sud-africain de gestion de la propriété intellectuelle (NIPMO), a conclu avec succès un programme de formation sur le transfert de technologie en cours d'emploi. Cette initiative pionnière, pensée pour améliorer le transfert de technologie dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), constitue un exemple concret et percutant du transfert de technologie en action.

Entre le 15 août et le 31 octobre, un programme de formation expérimentale en cours d'emploi d'une durée de huit semaines, basé sur les besoins, a été proposé à 12 personnes qui participent activement à des activités de transfert de technologie dans des universités ou des institutions de recherche publiques de six pays membres de la SADC, à savoir le Botswana, le Malawi, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe, à l'issue d'un processus de sélection concurrentiel facilité par l'OMPI et la SARIMA. Les personnes sélectionnées ont eu la possibilité de travailler en étroite collaboration avec des professionnels expérimentés du transfert de technologie dans les bureaux de transfert de technologie sud-africains, acquérant ainsi une expérience de première main dans les opérations quotidiennes des bureaux de transfert de technologie, des processus et des stratégies.

Institutions hôtes

1. Université du Nord-Ouest (NWU)
2. Université de Stellenbosch (SUN)
3. Université du Cap (UCT)
4. Université de Johannesburg (UJ)
5. Université d'Afrique du Sud (UNISA)
6. Université du Cap-Occidental (UWC)



Photo : William Mulders

Les délégués du transfert de technologie namibiens avec l'équipe du bureau de transfert de technologie de l'UWC, de gauche à droite : Nadia Jansen (NUST), Luan Africa (bureau de transfert de technologie de l'UWC), Leonard Imene (UNAM), Oka Lwana (bureau de transfert de technologie de l'UWC), Monique Heystek (bureau de transfert de technologie de l'UWC), Njabulo Kubheka (bureau de transfert de technologie de l'UWC), Aisha Mahomed Ali (bureau de transfert de technologie de l'UWC) et Ana Casanueva (bureau de transfert de technologie de l'UWC)



Photo : William Mulders

Nadia Jansen (NUST) et Leonard Imene (UNAM), de Namibie



Photo : William Mulders

Chrispin Kaphaika et Livison Msonthe (participants du Malawi), avec Doug Sanyahumbi, coordonnateur du projet



Photo : William Mulders

Mathogonolo Ntutu et Lame Ramaloto (participants du Botswana)



Photo : William Mulders

Chrispin Kaphaika et Livison Msonthe (participants du Malawi)

Cette initiative pionnière a été mise en œuvre dans le cadre d'un nouveau partenariat établi entre l'OMPI et la SARIMA, une organisation de parties prenantes vouée à faire progresser la gestion de la recherche et de l'innovation et à favoriser le développement social et économique dans la région de la SADC. Le protocole d'accord signé entre les deux organisations le 19 octobre vise à améliorer la gestion de la propriété intellectuelle dans la région de la SADC et décrit des initiatives conjointes, notamment la sensibilisation, la formation et le renforcement des structures de transfert de technologie dans la région de la SADC.

Avantages et intérêt clés

Le programme d'apprentissage expérientiel a offert des avantages et une utilité réels, notamment :

1. **Mentorat** : Les bureaux de transfert de technologie hôtes ont servi de mentors, fournissant aux participants des conseils et un soutien. S'appuyant sur leur vaste expérience en transfert de technologie, ils ont offert des conseils pratiques sur la façon de relever les défis, de prendre des décisions éclairées et de comprendre la complexité des processus et des activités de transfert de technologie.
2. **Échange de connaissances mutuelles** : Le programme a facilité un échange mutuellement bénéfique de connaissances entre les praticiens expérimentés en transfert de technologie des établissements hôtes et les participants de la SADC en visite.
3. **Application concrète** : Les participants se sont familiarisés avec les défis et les succès réels du transfert de technologie en participant activement aux activités de transfert de technologie dans les bureaux de transfert de technologie hôtes établis et en partageant leurs expériences. Cette expérience pratique a fourni des informations pratiques inestimables.
4. **Possibilités de mise en réseau** : Les participants ont découvert de vastes réseaux au sein des communautés de transfert de technologie des bureaux de transfert de technologie hôtes, les mettant en relation avec des professionnels tels que des avocats en brevets, des membres du Forum régional des bureaux de transfert de technologie au Cap-Occidental et des membres de la SARIMA. Ces opportunités de mise en réseau devraient ouvrir la voie à de futures collaborations.
5. **Présentation et comparaison de points de vue diverse** : Les bureaux de transfert de technologie hôtes ont offert divers points de vue basés sur leurs expériences variées. Cette exposition a permis aux participants de mieux comprendre les différentes structures et politiques en matière de bureaux de transfert de technologie, ainsi que divers aspects du transfert de technologie, y compris l'engagement de l'industrie, la négociation d'accords et la gestion de la propriété intellectuelle.
6. **Travaux pratiques** : Les participants ont entrepris des exercices pratiques d'analyse comparative, comparant les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, les mesures incitatives pour les chercheurs, les mesures incitatives pour le personnel du bureau de transfert de technologie et les possibilités de financement entre leurs institutions d'origine et les institutions d'hôtes. En outre, ils ont collaboré avec les bureaux de transfert de technologie hôtes pour élaborer des études de cas, améliorant encore leur expérience d'apprentissage.

Une initiative efficace pour le renforcement des capacités

Ce programme a offert aux participants une expérience d'apprentissage transformatrice, leur permettant d'approfondir divers aspects du processus de transfert de technologie guidée par la vaste expertise disponible dans les bureaux de transfert de technologie hôtes d'Afrique du Sud. Les participants ont exprimé une nouvelle confiance dans leur capacité à diriger des initiatives liées à la propriété intellectuelle, à formuler des stratégies institutionnelles et à sensibiliser leurs organisations à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie. En outre, la collaboration avec les institutions hôtes et l'analyse comparative des politiques en matière de propriété intellectuelle ont été considérées comme de précieuses occasions d'améliorer la gestion et la protection de la propriété intellectuelle. En fin de compte, les participants croyaient que le programme aurait un impact tangible en favorisant la sensibilisation à la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, soutenant ainsi les chercheurs et les innovateurs au sein de leurs établissements et au-delà.

“En tant que participant, j’ai acquis une meilleure compréhension de la gestion des écosystèmes de transfert de technologie et de propriété intellectuelle, ce qui est essentiel à l’établissement du bureau de transfert de technologie au sein de [mon institution]. Je recommande vivement des possibilités de formation similaires à d’autres spécialistes de la sphère des bureaux de transfert de technologie en Afrique australe.”

Leonard Imene
Namibie

“Ce programme s’est révélé très différent en ce sens qu’il s’agit d’un programme pratique.”

Christopher Liswaniso
Zambie

“J’ai maintenant des compétences multiples à portée de main, et je peux faire mon travail en toute confiance.”

Jephias Gwamuri
Zimbabwe

“Le plus grand avantage de ce programme pour moi, c’est le réseautage que j’ai pu y faire, les contacts que j’ai pu y établir.”

Nadia Jansen

Namibie

“J’en suis au stade où je peux vraiment décrocher le téléphone et appeler quelqu’un pour simplement offrir de l’aide ou, à l’inverse, si je suis perdu ou si je coince sur quelque chose.”

Tharusha Naidoo

Afrique du Sud

“Grâce à ce programme, nous allons pouvoir renforcer considérablement nos capacités en organisant des ateliers de formation similaires au sein de mon institution et dans l’ensemble du pays.”

Wilbert Mtangi

Zimbabwe

“C’était tout simplement l’une des meilleures formations qui soit.”

Livison Msonthe

Malawi

“Je voulais voir comment fonctionnent les bureaux de transfert de technologie établis comme Innovus, afin de déterminer ce que je peux mettre en œuvre chez moi dans notre institution.”

Matlhogonolo Ntutu

Botswana

Aller de l'avant et assurer la durabilité

L'impact de ce programme novateur ne se limite pas à doter les 12 participants de compétences; il englobe également l'établissement d'une communauté en réseau dans la région.

La vision du programme implique un soutien continu, une mise en réseau et un engagement parmi les organisateurs, les bureaux de transfert de technologie hôtes, les participants et leurs institutions respectives, même après la fin du programme. L'ambition est que ce premier programme en cours d'emploi serve de phare pour le renforcement des capacités novatrices en matière de transfert de technologie, en favorisant un nouveau sentiment de collaboration et d'échange de connaissances entre les acteurs du transfert de technologie au-delà des frontières dans la région de la SADC.

Pour soutenir cette progression à l'avenir, l'OMPI envisage deux aspects principaux de l'initiative :

- **Réplication** : Il existe un intérêt considérable pour l'exploration du potentiel de reproduction de ce modèle de formation en cours d'emploi dans d'autres contextes et régions, dans le but d'améliorer les compétences et les écosystèmes de transfert de technologie à l'échelle mondiale.
- **Réseau de bureaux de transfert de technologie** : L'objectif principal est d'encourager une communauté durable où les participants peuvent compter les uns sur les autres pour obtenir des conseils, des ressources et de la collaboration longtemps après la fin du programme. Pour ce faire, des efforts sont en cours pour mettre en place un programme de mentorat et une plateforme de mise en réseau de bureaux de transfert de technologie en ligne, sur le modèle de la plateforme CATI de l'OMPI.

Penser à l'avenir

L'appui de l'OMPI aux CATI et aux BTT continuera d'évoluer et de répondre aux besoins locaux. Les nouvelles ressources en cours d'élaboration visant à renforcer et élargir les capacités des CATI et des structures de transfert de technologie contribueront à créer et à renforcer les écosystèmes d'innovation, en encourageant les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle pour la croissance de leur entreprise et à commercialiser leurs innovations.

En ce qui concerne l'avenir, les activités suivantes sont prévues en 2024 :

Recherche et analyse de brevets :

- Publication de guides sur les recherches de brevets en biotechnologie, les exigences en matière de divulgation et la protection des inventions liées aux produits pharmaceutiques et à la biotechnologie.
- Publication de nouveaux rapports panoramiques sur les brevets dans des domaines tels que l'intelligence artificielle générative et l'agroalimentaire.
- Lancement d'un apprentissage basé sur le jeu sur l'analyse des brevets grâce à un nouveau jeu de société interactif et amusant, et lancement d'un nouveau cours d'apprentissage à distance introduisant l'analyse des brevets.

Transfert de technologie et politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle :

- Mise en œuvre d'un programme régional de formation et de mentorat pour aider certaines universités et institutions de recherche publiques de la région de l'ASEAN à élaborer ou à mettre à niveau leurs politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle sur la base du modèle de politique institutionnelle de l'ASEAN en matière de propriété intellectuelle.
- Compilation de bonnes pratiques et de cadres politiques institutionnels efficaces pour la collaboration en matière d'innovation, et élaboration d'un programme de formation connexe, y compris des documents de référence et de formation connexes, dans le contexte du projet Programme de développement sur la propriété intellectuelle et la collaboration en matière d'innovation comme fondement du transfert de technologie et de la mise sur le marché des résultats de la recherche.
- Lancement et mise en œuvre d'un programme de mentorat sur la création de retombées pour les professionnels du réseau de bureaux de transfert de technologie des États baltes.
- Développement d'une base de données sur les mesures d'incitation à l'intention des chercheurs.

- Publication d'un modèle de politique de l'OMPI pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans les universités et les établissements publics de recherche.
- Publication d'un guide général sur l'évaluation de la propriété intellectuelle et de brochures sur l'évaluation de la propriété intellectuelle dans les secteurs de la biotechnologie et de la pharmaceutique, et valorisation de la propriété intellectuelle des entreprises dérivées.
- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en matière d'évaluation de la propriété intellectuelle pour la région de l'ASEAN et mise au point d'une boîte à outils d'évaluation de la propriété intellectuelle qui servira de matériel de référence pour la formation.
- Publication d'un guide d'introduction au transfert de technologies biotechnologiques et élaboration d'un cours d'apprentissage à distance sur le sujet.

Plateformes et outils numériques :

- Mise à jour de la base de données de l'OMPI sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, en élargissant ses capacités de recherche à un plus large éventail de types de politiques (politiques en matière de conflits d'intérêts, de libre accès, de consultation, etc.). Cette mise à jour améliorera également la fonctionnalité de recherche, permettant aux utilisateurs d'effectuer des recherches plus ciblées pour des exemples de politiques portant sur des domaines spécifiques de la politique de propriété intellectuelle (tels que le matériel de cours, la divulgation, le règlement des différends, les connaissances traditionnelles, les logiciels, etc.).
- Amélioration de la plateforme eTISC au niveau de la convivialité, de l'interactivité ainsi que pour faciliter le partage des connaissances et la mise en réseau. Cela implique l'introduction de nouvelles fonctionnalités telles que le téléchargement multimédia, les options de suivi et de partage, la traduction automatique et l'optimisation des fonctionnalités existantes grâce à la refonte de la plateforme. L'objectif est d'accroître l'utilisation et l'engagement de sa base d'utilisateurs, comprenant les CATI, les bureaux de transfert de technologie et les utilisateurs d'informations sur la propriété intellectuelle.
- Refonte du portail du registre des brevets afin d'assurer une accessibilité sans faille, une navigation intuitive et un alignement sur l'aspect récemment mis à jour du site Web de l'OMPI. Cet effort implique une refonte complète de l'interface, des fonctionnalités et de l'expérience utilisateur du portail afin de répondre aux normes modernes.

Nouveaux domaines de formation :

- Élaboration d'un programme de formation à la recherche de marques de commerce et de dessins industriels, y compris des documents de référence et de formation associés, afin de permettre aux CATI d'élargir leur offre de services dans ces domaines.
- Publication d'une boîte à outils sur le développement de nouveaux produits et les inventions dans le domaine public et intégration dans des offres de formation régulières pour les CATI et les parties prenantes similaires.

Les grandes étapes du programme de CATI

2009

- Lancement programme de CATI
- Lancement du programme ARDI

2010

- Lancement du programme ASPI
- Conclusion des premiers accords de niveau de service (SLA) pour mettre en place un réseau de CATI

2011

- Le programme ARDI rejoint le partenariat Research4Life
- Publication du premier rapport panoramique sur les brevets de l'OMPI

2012

- Lancement d'un didacticiel interactif en ligne sur l'information et la recherche sur les brevets
- Inauguration de la plateforme de gestion des connaissances eTISC

2013

- Première réunion régionale des CATI de l'ASEAN
- Première série de sessions "Demandez à l'expert" organisée sur la plateforme eTISC

2014

- Les projets de CATI et les rapports panoramiques sur les brevets deviennent des activités régulières de l'OMPI
- Première utilisation d'outils en accès libre dans un rapport panoramique sur les brevets de l'OMPI

2015

- Publication des Conseils pour l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets

2016

- Lancement du projet du Plan d'action pour le développement relatif au domaine public
- Lancement du Programme d'aide aux inventeurs
- Lancement de la formation des CATI sur l'analyse des brevets
- Publication en ligne du *Guide des outils en accès libre servant à l'analyse des brevets de l'OMPI*

2017

- Les premiers CATI commencent à fournir des services analytiques de brevets
- Approbation du nouveau Plan d'action pour le développement relatif sur le transfert de technologie et la gestion de la propriété intellectuelle

2018

- Premiers ateliers sur les guides d'identification et d'utilisation de l'information figurant dans le domaine public
- Lancement du portail d'accès aux registres de brevets

2019

- Lancement du Rapport sur les Tendances technologiques en 2019 : intelligence artificielle
- Premières formations sur le transfert de technologie et la gestion de la propriété intellectuelle basées sur une nouvelle méthodologie de ciblage des formations

2020

- 1 000 CATI établis dans le monde
- Lancement de WIPO INSPIRE
- Publication de guides sur l'identification et l'utilisation des inventions figurant dans le domaine public
- Lancement de la nouvelle plateforme eTISC
- Lancement du didacticiel en ligne en tant que cours d'enseignement à distance sanctionné par un certificat de l'Académie de l'OMPI
- Achèvement du projet du Plan d'action pour le développement relatif à la gestion de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie

2021

- Première conférence mondiale en ligne sur les CATI
- Intégration dans le programme de CATI de ressources spécialisées en matière de transfert de technologie
- Nouvelle plateforme WIPO INSPIRE, intégrant le portail d'accès aux registres de brevets et eTISC
- Révision et mise à jour complètes du portail d'accès aux registres de brevets
- Mise au point de nouveaux outils d'aide à la gestion des réseaux nationaux de CATI
- Lancement du Rapport sur les tendances technologiques en 2021 : technologies d'assistance
- Mise à jour du Manuel sur l'utilisation de logiciels libres aux fins de l'analyse des brevets

2022

- Lancement de la Plateforme de gestion des projets et des performances
- Développement d'un nouveau paquet de ressources sur le transfert de connaissances et de technologies pour une reprise économique durable après les pandémies
- Lancement des rapports panoramiques sur les brevets des vaccins et traitements contre la COVID-19 et des piles à hydrogène dans les transports
- Nouvelle page Web dédiée à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie
- Création d'un réseau de bureaux de transfert de technologie dans les États baltes et signature d'un protocole d'accord avec l'OMPI

2023

- Lancement d'un programme de formation en cours d'emploi d'avant-garde pour les professionnels du transfert de technologie dans la région de la SADC
- Lancement d'un dispositif de certification du personnel des CATI
- Mise en place d'une communauté de pratique en matière d'analyse des brevets
- Publication des rapports panoramiques sur les brevets sur les vaccins et traitements liés à la COVID-19, ainsi que sur le graphite et l'ilménite et leurs applications connexes
- Lancement du nouveau site Web de l'OMPI en matière d'analyse des brevets
- Élaboration d'un modèle de politique régionale de l'ASEAN en matière de propriété intellectuelle et d'une boîte à outils d'évaluation de la propriété intellectuelle
- Publication du guide Mesures d'incitation au transfert de technologie : un guide pratique sur la manière d'encourager, de reconnaître et de récompenser efficacement les chercheurs et les spécialistes du transfert de technologie

Liens utiles

Centres d'appui à la technologie et à l'innovation de l'OMPI <https://www.wipo.int/fr/web/tisc>

Répertoire des centres d'appui à la technologie et à l'innovation de l'OMPI
<https://www.wipo.int/tisc/fr/search/index.jsp>

WIPO INSPIRE
inspire.wipo.int

Propriété intellectuelle et transfert de technologie
<https://www.wipo.int/fr/web/technology-transfer>

Politiques de propriété intellectuelle à l'intention des universités et des instituts de recherche <https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/ip-policies.html>

ASPI – Information spécialisée en matière de brevets
<https://www.wipo.int/fr/web/aspi/>

ARDI – Recherche pour l'innovation
<https://www.wipo.int/fr/web/ardi/>

WIPO eTISC
<https://etisc.wipo.int>

Portail du registre des brevets
www.wipo.int/patent_register_portal

Analyse des brevets de l'OMPI
<https://www.wipo.int/web/patent-analytics/index>

Tendances technologiques de l'OMPI
<https://www.wipo.int/web/technology-trends/>

Consulter les rapports d'analyse des brevets par technologie <https://www.wipo.int/fr/web/patent-analytics/explore-reports-by-technology>

Manuel et série d'outils d'évaluation des besoins en formation en matière de transfert de technologie <https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4586>

Cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI https://www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/index.html

Webinaires sur les centres d'appui à la technologie et à l'innovation https://www.wipo.int/meetings/fr/topic.jsp?group_id=327

Base de données des politiques de propriété intellectuelle des universités et des établissements de recherche
<https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/database-ip-policies-universities-research-institutions.html>

Accords de transfert de technologie <https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/agreements.html>

Programme d'aide aux inventeurs <https://www.wipo.int/web/inventor-assistance-program/>

Règlement extrajudiciaire des litiges en matière de R-D et de transfert de technologie pour les CATI avec un bon rapport coût efficacité www.wipo.int/amc/en/center/tisc

Ce rapport annuel pour les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et les bureaux de transfert de technologie (BTT) met en évidence les principaux développements et jalons en 2023, en mettant l'accent sur la manière dont les CATI et les BTT de 93 pays ont poursuivi l'élargissement de leurs services pour répondre aux besoins des innovateurs des populations locales et illustrer la manière dont l'OMPI les aide avec de nouvelles ressources.